****

**AU FIL DE LYON**

**Magazine municipal**

**Numéro 14**

**Mai / Juin 2024**

* **À Lyon, tous piétons**
* **Police municipale : 55 ans et active**
* **Lyon en direct, garanti sans boîte vocale**
* **Lumières sur le Point du jour (5e)**

**Ville de Lyon**

Au Fil de Lyon

Magazine édité par la Ville de Lyon – Consultable sur lyon.fr

Mairie de Lyon – 69205 Lyon Cedex –

Tél. : 04 72 10 30 30

* Directrice de la publication : Jeanne Rebuffat
* Rédacteur en chef : David Besson
* Rédaction : Séverine Ropert-Andrieu, Muriel Chaulet, Jocelyn Blanc, Charlotte Petit, Théo Chapuis, Amélie Lebrun, Marie Towhill.
* Crédit photo de couverture : Muriel Chaulet
* Création maquette : In medias res
* Réalisation : In medias res
* Mise en page : Micro 5
* Impression : FOT

Imprimé sur papier 100% recyclé

* Distribution : Mediaposte

Tirage : 297 000 ex.

**SOMMAIRE**

[ÉDITO 6](#_Toc166593906)

[C’EST DANS L’ACTU 8](#_Toc166593907)

[EN BREF 8](#_Toc166593908)

[C’EST DANS L’ACTU 11](#_Toc166593909)

[Police Municipale : 55 Ans Au Service Des Lyonnais 11](#_Toc166593910)

[C’EST DANS L’ACTU 13](#_Toc166593911)

[Investir pour être utiles aux Lyonnais 13](#_Toc166593912)

[C’EST DANS L’ACTU 14](#_Toc166593913)

[Retour à la maison 14](#_Toc166593914)

[C’EST DANS L’ACTU 15](#_Toc166593915)

[L’Europe, ça sert à quoi ? 15](#_Toc166593916)

[C’EST DANS L’ACTU 17](#_Toc166593917)

[La crèche modèle 17](#_Toc166593918)

[DÉCRYPTAGE 19](#_Toc166593919)

[La nature gagne du terrain 19](#_Toc166593920)

[DÉCRYPTAGE 20](#_Toc166593921)

[Transition écologique : on est où ? 20](#_Toc166593922)

[LE DOSSIER 22](#_Toc166593923)

[À Lyon, tous piétons 22](#_Toc166593924)

[TCL : LES PROJETS SUR LES RAILS 25](#_Toc166593925)

[TARIFICATION ACTIVE POUR LE STATIONNEMENT 27](#_Toc166593926)

[C’EST LEUR REGARD 29](#_Toc166593927)

[SERVICE PUBLIC 31](#_Toc166593928)

[ON SORT ! 32](#_Toc166593929)

[GRAND ENTRETIEN - SOLÈNE MARSOLLIER : 40](#_Toc166593930)

[DANS MA RUE 43](#_Toc166593931)

[C’est dans votre quartier 43](#_Toc166593932)

[ZOOM SUR LE QUARTIER DU POINT DU JOUR 45](#_Toc166593933)

[COUP D’ŒIL 48](#_Toc166593934)

[Défilé des étoiles d’un jour 48](#_Toc166593935)

[MON ARRONDISSEMENT - 1ER 51](#_Toc166593936)

[MON ARRONDISSEMENT - 2E 53](#_Toc166593937)

[MON ARRONDISSEMENT - 3E 56](#_Toc166593938)

[MON ARRONDISSEMENT - 4E 59](#_Toc166593939)

[MON ARRONDISSEMENT - 5E 61](#_Toc166593940)

[MON ARRONDISSEMENT - 6E 63](#_Toc166593941)

[MON ARRONDISSEMENT - 7E 65](#_Toc166593942)

[MON ARRONDISSEMENT - 8E 68](#_Toc166593943)

[MON ARRONDISSEMENT - 9E 70](#_Toc166593944)

[À L’ÉCOUTE 73](#_Toc166593945)

[TRIBUNES 75](#_Toc166593946)

[EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES 75](#_Toc166593947)

[Majorité 75](#_Toc166593948)

[Opposition 79](#_Toc166593949)

[BD – C’EST EN BULLES 82](#_Toc166593950)

[Le retour du Roi 82](#_Toc166593951)

# ÉDITO

« Comment apporter et faire ressentir un surcroît de sécurité à tous les usagers ? »

Parcourir la ville à Pied, un privilège lyonnais :

On entend souvent dire qu’à Lyon, tout peut se faire à pied. Cela ne veut pas dire qu’on y est obligé, mais que c’est une chance d’en avoir déjà la responsabilité. Parce que la marche est à l’humain une pratique très spontanée.

On marche comme on respire. C’est bon pour la santé. C’est bon pour le moral. C’est bon pour profiter du patrimoine bâti exceptionnel de notre belle cité. C’est évidemment très écologique.

C’est aussi bon pour se relier… à soi, aux autres et au vivant.

Sécuriser et faciliter les déplacements :

Dans les faits, même si notre ville se prêt bien à la promenade ou à la flânerie par sa taille et par la façon dont elle s’est développée, il y a de nombreuses actions à mener pour que les parcours soient plus agréables ou mieux sécurisés. Être piéton, c’est n’est pas juste un plaisir, c’est aussi la manière la plus naturelle de se rendre d’un point A à un point B. Les piétons ont la priorité, mais pas l’exclusivité sur les rues et les cheminements. Ils cohabitent avec les autres modes de déplacement. Dès lors, comment apporter et faire ressentir un surcroît de sécurité à tous les usagers de l’espace public ?

C’est la question que se posent au quotidien les équipes de la Ville et le défi qu’elles s’efforcent de relever en concertation et de multiples façons.

Les enfants doivent être rassurés et se mouvoir sans avoir à être partout et en permanence sur le qui-vive. De même pour les personnes âgées ou celles à mobilité réduite. Les commerçants doivent pouvoir travailler, en bénéficiant d’une moindre pollution et du calme apporté par la baisse de la circulation automobile.

« Beaucoup a déjà été fait, beaucoup reste à faire en matière d’aménagements intelligents »

La clef est dans l’écoute et le partage d’expériences avec toutes les personnes qui animent la ville, la vivent et la fréquentent. Les pages du magazine permettent justement de donner à voir les attentes et les besoins des uns et des autres… de saisir comment Ville et Métropole de Lyon s’accordent pour articuler les mobilités.

Avec de nouvelles lignes de bus et de trams qui apparaissent, les Voies lyonnaises qui se déploient pour les cyclistes. Les habitudes se renouvellent, les logiques de stationnement évoluent, la vitesse ralentit au profil d’une plus grande sécurité routière.

Peu à peu, la nature gagne du terrain et Lyon s’adapté à ce qui l’attend demain, tout en améliorant la qualité de vie de tous les habitants dès aujourd’hui. Alors, « bon pied, bon œil » ?

À vous de nous dire. Très bonne lecture.

Grégory Doucet,

Maire de Lyon

# C’EST DANS L’ACTU

# EN BREF

- Tout pour se refaire une beauté :

Le ravalement de façade, ce n’est jamais simple, que l’on soit propriétaire individuel, syndic, architecte… Si l’on ajoute qu’il est désormais indispensable d’y inclure des rénovations thermiques pour moins consommer l’hiver et être au frais l’été, on peut s’y perdre.

La Ville et 14 partenaires du métier ont donc planché sur une nouvelle Charte du ravalement de façades pour remplacer celle de 2012.

Elle contient une méthodologie pour accompagner les propriétaires et les aider à prendre les bonnes décisions en fonction du bâti. 12 fiches détaillent les pathologies et moyens de traitement dédiés pour chaque type de façade recensé à Lyon. Un cahier est dédié à l’amélioration thermique des édifices y compris en secteur patrimonial de type Unesco.

+ lyon.fr

- 3e, 5e, 9e : la Voie est libre le 18 mai :

La Voie est libre revient dans les secteurs Paul-Bert (3e), Vieux-Lyon (5e) et Grande rue de Vaise / Valmy (9e) le 18 mai, de 10h à 18h. De nombreuses rues seront piétonnisées, vous pourrez ainsi déambuler sur une chaussée apaisée et être accueillis par vos commerçants de quartier. La circulation et le stationnement seront interdits dans les zones concernées, sauf pour les ayants droit (riverains, professionnels de santé, artisans en intervention…).

Ce week-end sera aussi l’occasion de découvrir le Lyon Braderie Festival en Presqu’Île et la braderie du 8e arrondissement.

+ lyon.fr

- 48h de l’agriculture urbaine :

La Maison de l’agriculture urbaine démontre que ces deux termes ne sont pas opposés et le prouve, dégustations à l’appui, lors du village des initiatives le 25 juin au parc de la Tête d’or, et le lendemain dans toute la métropole.

25 et 26 juin

+ les 48h.com/lyon

- AquaVert, ce n’est qu’un au revoir :

Le 28 juin, la piscine intercommunale AquaVert, située à Francheville, ferme ses portes le temps de se rénover, avant sa réouverture à l’automne. Si vous avez des cartes d’abonnement, pensez à les utiliser d’ici là, elles ne seront plus valables à la reprise.

+ aquavert.fr

- Donnez vos jouets de 39-45 :

Vous étiez enfant pendant la guerre ? Vous détenez un jouet de votre famille ou une photographie représentant des enfants occupés à s’amuser ? Faites-en don ou prêtez-les au Centre d’histoire de la Résistance et de la Déportation ! Ils pourront figurer dans sa prochaine grande exposition La guerre en jeux pour lequel le musée lance un grand appel aux dons.

+ chrd.lyon.fr

5 700 logements ont été réhabilités à Lyon en 2023, contre 2 900 en moyenne sur les 10 années précédentes. Un chiffre record dans la trajectoire de neutralité climatique en 2030. Et c’est encore mieux si l’on ajoute les 320000 m² de bureaux réhabilités à la Part-Dieu en 2023 également.

- Les Terreaux annoncent la couleur :

On ne résiste pas au plaisir de partager cet aperçu de l’exposition ART de famille qui investit la Galerie des Terreaux jusqu’au 21 juin.

En plus d’avoir entièrement redécoré les lieux, les artistes redonnent une seconde vie à des objets du quotidien et annoncent le futur de la Galerie : une Cité des réparateurs.

+ airtdefamille.fr

- La crypte de Saint-Nizier restaurée :

Donatella Garabello et Sylvia Angeletti de l’entreprise de mosaïque Musivaria Mosaic Italy ont sans conteste des mains en or ! Ces deux restauratrices ont réalisé un travail remarquable sur le décor (datant du 19e siècle) de la crypte (datant elle du 7e siècle) de l’église Saint-Nizier, en collaboration avec l’Atelier Morisse-Marini. Ce travail d’orfèvres est la première partie d’un projet de restauration global de l’église historique du centre-ville d’un montant de 3,3 millions d’euros, dont 2,2 millions par la Ville et 1,1 million par l’Etat.

« Tant de gens qui patientent des heures, sans s’énerver, pour acheter des livres, ou nous écouter jacasser, c’est dingue ! »

De Caryl Férey, in Libération du 8 avril.

L’auteur de Condor et Mapuche a bien raison : l’édition des 20 ans de Quais du polar a été celle de tous les records, avec pas moins de 100 000 visiteurs et de longues files d’attente devant le palais de la Bourse.

# C’EST DANS L’ACTU

# Police Municipale : 55 Ans Au Service Des Lyonnais

Depuis 1969, les agents de Police municipale servent et protègent le public à Lyon. Aujourd’hui, ce ne sont pas moins de 550 agents qui se consacrent à cette mission dans l’ensemble des services de prévention et de sécurité.

- 28 % de vols avec armes (entre 2022 et 2023, chiffre Préfecture)

Créée en 1969, la Police municipale de la Ville de Lyon est l’une des plus anciennes et l’une des plus importantes de France. Depuis 55 ans, ses agents sont au service de la population en assurant des missions de prévention, de sécurité, d’apaisement et d’accompagnement.

7 agents médaillées :

Depuis sa création, ce service essentiel pour le public s’est largement développé et structuré. Il compte désormais de nombreuses unités aux missions complémentaires comme la police de proximité et ses 9 postes d’arrondissement, renforcés par l’Unité de soutien de proximité. L’unité cycliste et l’unité mobile de circulation veillent, entre autres, au respect du code de la route, alors que les ASVP contrôlent le stationnement. Le Groupe opérationnel mobile effectue des missions sur l’ensemble de la ville. Spécificité locale, le poste du parc de la Tête d’or comporte une brigade équestre. Le PC radio coordonne pour sa part l’ensemble des unités et fait le lien avec la Police nationale.

Au-delà de la Police municipale, la Direction sécurité comprend l’ensemble des services qui travaillent à la prévention de la délinquance, à l’accompagnement des personnes vulnérables ou encore à la mise à l’abri des sinistrés.

Soit un total de 550 agents.

« Leur rôle dans la cité est primordial »

La Ville de Lyon a souhaité leur montrer sa reconnaissance à l’occasion d’une mise à l’honneur, ouverte au public, à l’Hôtel de Ville. Sept agents ont reçu la médaille de la Police municipale pour leur courage et leur investissement.

« Des femmes et des hommes engagés, a déclaré le maire Grégory Doucet.

Ils ont fait de leur connaissance du terrain et de leur proximité avec les administrés une force incontestable.

Leur rôle dans la cité est primordial : il garantit à chacun la sécurité et la tranquillité au cœur de notre pacte républicain. Au nom de tous les Lyonnais, je veux leur dire notre reconnaissance. »

Emblématique de ce dévouement, Karine, cette ASVP qui n’a pas hésité à intervenir pour libérer une personne contrainte de monter de force dans une voiture puis maintenir les agresseurs sur place dans l’attente des renforts. Ou encore Souad (voir ci-dessous).

Exemplaires.

« Nous sommes tout le temps en service »

Souad, médaillée courageuse

« Un jour de juin 2023, j’ai pris le tramway T4 pour rejoindre mon poste.

À bord, un individu insultait une dame et donnait des coups dans les portes. J’ai appuyé sur le bouton d’alarme et expliqué la situation au conducteur. Un message diffusé par l’interphone a semblé calmer l’individu. Mais ça n’a pas duré, il a recommencé à insulter tout le monde et puis il a sorti un couteau de cuisine de son sac. Ça a été la panique dans le tramway, remplis de gens avec des valises, tout le monde essayait de s’écarter. Je ne pouvais pas rester inactive, alors j’ai lancé « on est 200, il est seul, on ne va pas se laisser faire ! » Je n’ai pas eu le temps d’avoir peur, deux hommes sont venus m’aider et l’un d’eux a pu le désarmer. A l’ouverture des portes, il s’est enfui. Je me suis alors lancée à sa poursuite tout en appelant le 17.

Heureusement, un équipage de la Police nationale est arrivé et l’a interpellé. Avec le recul, j’ai fait mon travail : à la PM, nous sommes tout le temps en service ! »

- 1 103 interpellations par la Police municipale

- 17 410 PV pour infractions routières (chiffres 2023)

On recrute :

Depuis 2020, près de 150 agents ont été recrutés à la Police municipale, un record, notamment grâce à un plan d’attractivité pour revaloriser les salaires, améliorer des déroulement de carrière, renforcer les équipements avec l’achat d’une centaine de caméras-piéton…

+ lyon.fr

# C’EST DANS L’ACTU

# Investir pour être utiles aux Lyonnais

Vous n’aimez pas les chiffres ? Les finances ce n’est pas votre « truc » ? Pas de panique, on vous résume les éléments à retenir du budget 2024 de la Ville de Lyon.

Pour une Ville, investir consiste à construire, rénover ou agrandir des bâtiments où les services publics sont à l’œuvre. Comme les écoles, les crèches…

Ça tombe bien ! Jamais depuis 10 ans, la Ville n’a autant consacré d’argent à ces sujets qu’en 2024.

Par exemple : 48 millions d’euros vont servir à rénover les écoles primaires, pour en améliorer les locaux et les adapter au réchauffement climatique. On citera les écoles Pompidou/Mourguet, Diderot, Hepbrun, Dolet.

15 millions d’euros seront eux consacrés à la rénovation des crèches municipales.

Investir, c’est également « mettre » de l’argent où c’est utile pour améliorer la vie des Lyonnaises et des Lyonnais : 3 millions d’euros pour végétaliser les rues, 4 millions pour soutenir la construction de logement sociaux.

La crèche Montbrillant (3e), exemple de rénovation complète d’un service public

Aider les associations :

Pour soutenir les associations qui elles-mêmes soutiennent les habitants, la Ville dispose de subventions.

Elles sont en hausse de 6% cette année (total de 74,6 millions d’euros).

La Ville va notamment consacrer 2,8 millions supplémentaires à l’ensemble des MJC et des centres sociaux qui proposent activités de loisirs, culturelles ou sociales.

900 000 € supplémentaires sont dédiés aux crèches associatives et 363 000 € sont à disposition des associations agissant pour la jeunesse.

# C’EST DANS L’ACTU

# Retour à la maison

Pour les maternelles :

Bienvenue les familles

De 17h45 à 18h30

Pour les élémentaires :

Bienvenue les familles

De 18h à 18h30

La tranquibulle :

À partir de 17h

Un moment pour soi dans un espace calme :

Ou le temps des copains copines

À partir de 17h

Des activités pour apprendre en s’amusant

La pause goûter :

De 16h45 à 17h

Peps, le périscolaire du soir :

À la rentrée 2024, le temps périscolaire du soir évolue pour améliorer l’accueil et les animations proposés aux enfants.

Une seule séquence de 16h54 à 18h30

Un départ échelonné des enfants : à partir de 17h45 pour les maternelles et à partir de 18h pour les élémentaire

Inscription jusqu’au 31 mai en mairie d’arrondissement ou sur lyon.fr via votre espace personnel.

# C’EST DANS L’ACTU

# L’Europe, ça sert à quoi ?

Vue d’ici, l’Union européenne semble loin et son action un brin déconnectée du quotidien des Lyonnaises et des Lyonnais. Et pourtant, des projets bien réels qui concernent notre santé, nos enfants et notre cadre de vie sont financés par l’Europe ! Voici la preuve par 3 que oui, aller voter le 9 juin 2024 pour les élections européennes, c’est utile.

Des masques en masse :

Au plus fort de la crise Covid, la Ville de Lyon a acheté d’énormes quantités de masques, de gel hydroalcoolique et de lingettes désinfectantes… notamment pour les distribuer et aider les Lyonnais à se protéger. Une action au coût considérable pour la Ville – 9 millions d’euros – dont la moitié financée par l’Europe. 4,6 millions d’euros tout de même.

Coup de pouce à l’école :

Les inégalités scolaires, ça se joue dès la maternelle : 2 élèves sur 10 entrent au CP avec des lacunes dans l’apprentissage de la lecture et de l’écriture. Dans 39 écoles de Lyon, ils bénéficient de Clubs coup de pouce langage, 3 à 4 fois par semaine, financés à hauteur de 82 000 € par l’Europe, sur un total de 205 000 €.

Les îlots B1-C1 emblématiques du projet ASCEND :

Énergie positive :

Dans le cadre du projet européen des 100 villes climatiquement neutres, Lyon veut atteindre la neutralité climatique en 2030. Le projet européen ASCEND y participe dans le quartier de La Confluence, en soutenant la construction de bâtiments qui produisent plus d’énergie qu’ils n’en consomment ! L’Europe verse 5,9 millions d’euros pour le volet lyonnais ASCEND.

Et si vous teniez un bureau de vote ?

Pour les élections européennes, la Ville va ouvrir 304 bureaux de vote… et a besoin d’assesseurs !

Autrement dit, de citoyens volontaires pour faire signer les listes, tamponner les cartes d’électeurs, contrôler les pièces d’identité… La condition pour tenir ce rôle : être électeur à Lyon. Ça vous tente ?

Alors pour s’inscrire, c’est par ici :

# C’EST DANS L’ACTU

# La crèche modèle

Plus d’autonomie pour les enfants, plus d’ergonomie pour les agents, sans oublier la sécurité ! Au terme d’une restructuration ambitieuse, Montbrillant (3e) est devenu un véritable modèle pour les projets de crèches municipales

Ça valait le coup d’attendre !

Après presque deux ans de travaux pour un montant de 946 000 €, la crèche Montbrillant a rouvert au mois de janvier.

Avec l’épanouissement des enfants pour boussole, elle a été repensée autour de leur libre circulation, pour plus d’indépendance et un maximum de contacts entre eux. Finie la séparation entre les petits et les grands : tous les espaces d’accueil sont reliés et bordés par un couloir transversant.

15 crèches déjà réaménagées :

Question repas, comme dans toutes les crèches, que du bio et tout est fait maison. Côté confort et sécurité : mobilier en bois, panneaux coulissants, portes équipées de double hublots à hauteur d’adultes et d’enfants, et bloc-portes afin d’éviter les accidents, escaliers pour que les bambins montent sur la table à langer, machines à laver surélevées pour éviter le mal de dos…

Rien n’a été laissé au hasard !

C’est exemplaire. Depuis le début du mandat, 15 crèches ont été réaménagées – et ce n’est pas fini !

Prochaine sur la liste : Boileau (3e) à l’été, avec une réhabilitation totale du bâtiment.

9 m€ pour la rénovation des crèches sur le mandat

« L’évolution des locaux fait évoluer les pratiques ! »

Isabelle Alliese, directrice ravie de la crèche Montbrillant

« Avec de nouveau bâtiment, il y a plus d’échanges entre les enfants de différents âges, et c’est mieux pour leur bien-être. L’évolution des locaux entraîne l’évolution des pratiques ! Pour les petits c’est stimulant, et pour les plus grands, c’est la découverte de la responsabilité.

On les prépare à la sociabilisation et en même temps, on fait en sorte qu’ils soient chouchoutés au max’. Après tout, la crèche est le maillon entre le cocon familial et l’école : autant la rendre confortable ! »

# DÉCRYPTAGE

# La nature gagne du terrain

Pas besoin d’aller très loin pour faire ce constat : quelle que soit la direction que l’on prend en sortant de chez soi, quelques dizaines suffisent pour voir la nature s’épanouir en ville. Avec la campagne de plantation hivernale, d’octobre à avril, Lyon a végétalisé 1,5 ha, pour un total de 8,5 ha depuis 2020.

Ici, dans le 3e arrondissement, 1160 m² de végétation et 40 arbres ont été plantés le long de la rue Rochaix, du cours Albert-Thomas jusqu’à l’avenue Lacassagne. Là, dans le 9e arrondissement, la Rue des enfants de l’école Joannès Masset a gagné 5 arbres (par la Métropole), 75 arbustes et 500 plantes vivaces. Dans le 4e, entre les rues Jean-Jullien, Artaud et de la Tour-du-Pin, c’est une placette végétalisée de près de 400 m² qui a vu le jour. 6 arbres (par la Métropole), 300 arbustes et 1500 vivaces remodèlent complètement le site (photo).

Planter partout où c’est possible :

Entre les Rues des enfants, les vergers, les végétalisations de voirie, les chantiers participatifs (voir ci-contre)…, tous les arrondissements ont bénéficié de plusieurs opérations de plantation durant cet hiver.

Comme chaque hiver depuis 2020, soit, + 8,5 hectares végétalisés depuis 2020 !

Qu’elles soient de petite taille ou de grande envergure, au final, ensemble, elles modifient de manière spectaculaire la physionomie de la ville.

C’est bon pour la santé !

Pourquoi planter partout où c’est possible ? Pour rafraîchir la ville lors des fortes chaleurs, parce qu’il est prouvé que la proximité d’espaces naturels diminue le stress, qu’elle est bonne pour la santé, pour réduire la pollution, pour favoriser la biodiversité. Bref, planter partout où c’est possible, tout simplement, pour le bien-être de toutes et tous.

« Nous entretenons des jardins de rue »

Isabelle, adepte des chantiers participatifs

« Avec le Conseil de quartier Croix-Rousse Est et Rhône, nous avons déposé un projet en juin 2023 pour élargir les plantations autour des pieds d’arbres de la place Commandant-Arnaud. Finalement, nous avons obtenu de larges bandes plantées et une haie le long de la place. C’est très agréable ! Ce nouveau jardin de rue va être entretenu par les membres du Conseil de quartier, comme nous le faisons déjà pour le verger rue Dumont d’Urville. »

# DÉCRYPTAGE

# Transition écologique : on est où ?

La transition écologique, on en parle beaucoup, mais concrètement que fait la Ville de Lyon ? Le point sur les évolutions entre 2020 et 2024.

Ces chiffres s’inscrivent dans la démarche Lyon 2030, qui vise la neutralité des émissions de carbone à cet horizon.

100 % d’électricité d’origine renouvelable (62% en 2020) dans les bâtiments municipaux

25 % de gaz naturel pour chauffer les bâtiments de la Ville de Lyon

85 000 m² de surfaces végétalisées soit 8,5 hectares

55 % de bio dans les cantines scolaires (40% en 2020)

+ 53 % de déplacements à vélo (comptage Métropole de Lyon)

278 000 m² de bâtiments municipaux rénovés thermiquement soit 6 Gwh d’économies

# LE DOSSIER

# À Lyon, tous piétons

Tous piétons ! Deux ans après le passage de Lyon en ville 30, les effets bénéfiques en matière de sécurité routière sont bien réels et démontrent toute l’importance de disposer d’un espace public où chaque mode de déplacement respecte l’autre.

Quel est le point commun entre un usager des transports en commun, un automobiliste et un cycliste ? Comme chacun de nous, ils deviennent tous piétons à un moment ou à un autre dans les rues de la ville…

Et, dès lors, plus fragiles, susceptibles d’être victimes d’un véhicule en mouvement : voiture, vélo, mais aussi trottinette, électrique ou non… Chacun, quel que soit son mode de déplacement, doit donc faire attention à respecter plus fragile que soi.

Ville 30 : 35 % d’accidents en moins :

Le passage de 84 % des rues de Lyon à 30 km/h a répondu à cette attente de sécurité avec une baisse conséquente de 35 % des accidents. Les limitations de vitesse et les quelque 2 000 contrôles menés par la Police municipale l’an dernier ont porté leurs fruits. Mais ils ne peuvent à eux seuls remplir l’objectif de zéro décès dans les rues à l’horizon 2050, alors que l’espace public est occupé en moyenne à 80 % par l’automobile.

Prenons la Presqu’Île par exemple : 90 % des déplacements s’y font à pied, pourtant l’espace réservé aux piétons reste bien en deçà. La mise en place progressive d’une zone à trafic limité (ZTL) entre la place Bellecour (2e) et le bas des Pentes (1er), d’ici à 2025, va améliorer la situation.

Tout d’abord en évitant le croisement des différents modes de déplacements. Ainsi, le trafic de transit automobile sera dévié, à l’image des 10 000 voitures/jour de la rue Grenette, fermée pour travaux de réseaux depuis le 13 mai. Au sein de la ZTL, des rues seront piétonnisées, comme la rue Serlin et la rue de la République entre Cordeliers et Hôtel de Ville.

Ailleurs, des zones de rencontre avec une vitesse limitée à 20 km/h seront installées comme pour la rue Emile-Zola. Riverains et ayants droit disposeront d’accès par des bornes, comme c’est déjà le cas sur le bas des Pentes depuis octobre 2023, dans le secteur des rues Sainte-Catherine, Saint-Polycarpe, Romarin…

Tout cela va permettre de requalifier 42 000 m² d’espaces publics et de places, comme celle des Cordeliers, avec végétalisation, élargissement des trottoirs, développement d’activités nouvelles.

90 % de chances de survie pour un piéton heurté par une voiture circulant à 30 km/h.

20 % à 50 km/h

Même logique dans d’autres cœurs de ville. Autour de la place Gabriel-Péri, les trottoirs de la rue Paul-Bert ont été récemment élargis, des passages piétons surélevés, la traversée du cours Gambetta facilitée pour les piétons par la Métropole. « Franchement, ils ont fait du bon boulot, estime Samir Abrit de la boucherie Place Market 2, rue Paul-Bert. L’élargissement des trottoirs, qui étaient beaucoup trop étroits, attire les clients. Ils sont contents et les commerçants aussi, même ceux qui hésitaient : on peut sortir la marchandise, poser une petite terrasse… »

Le stationnement, outil de sécurité :

Évidemment, cette ambition ne pouvait ignorer les plus fragiles d’entre nous : les enfants. D’où les 50 Rues des enfants déjà réalisées depuis 2020, qu’elles soient entièrement ou partiellement piétonnes, sécurisées ou avec des trottoirs élargis, comme en témoignent les enfants de l’école Léon Jouhaux en page 19.

Enfin, la réforme de la politique de stationnement instaurée le 4 juin prochain (voir détails en page 18) va apporter sa pierre à l’édifice. Plus sociale d’un côté, elle est majorée pour les véhicules de plus de 1 525 kg, ces fameux SUV plus lourds, plus longs et plus hauts dont les études démontrent qu’ils augmentent les risques de blessures mortelles de 50 % en cas de collision avec un piéton.

Quant au développement du réseau TCL et des Voies Lyonnaises, il contribue largement à ce nouveau visage des mobilités : à la fois multiples où chacun dispose de sa juste part de l’espace public.

En sécurité.

L’école Léon Jouhaux bénéficie de Rues des enfants.

90 km de Voies lyonnaises à l’été :

Comme les piétons, les cyclistes ont le droit de circuler en toute sécurité !

C’est un des objectifs des Voies Lyonnaises (VL), ce réseau de 13 itinéraires vélo (ou trottinette). De Givors à Quincieux, de Saint-Genis-Laval à Jonage, de Bron à la Tour-de-Salvagny et plus encore, elles passent toutes par Lyon, direction les quatre coins de la métropole.

Voies dédiées, croisements sécurisés, séparation de la route et du trottoir, meilleur partage de la chaussée entre les modes de déplacement…

C’est la garantie de pédaler vite, mais surtout en toute sécurité ! Alors que le réseau devrait être achevé en 2030, de nombreux tronçons ont déjà été posés, comme les portions sur les quais ou autour de la Part-Dieu.

D’ici à cet été, 90 km de Voies lyonnaises sur 355 auront été réalisés ! Les aménagements de cette année à Lyon comprennent plus d’1 km sur le boulevard Stalingrad, 750 m pour la VL 10 entre la Part-Dieu et la Villette, la suite du tracé de la VL1 sur les quais Augagneur et Sarrail, ainsi qu’un très gros morceau (+ de 3,5 km) entre le boulevard des Etats-Unis (8e) et le croisement avec l’avenue Félix-Faure (3e).

# TCL : LES PROJETS SUR LES RAILS

Dans une agglomération de 1,5 millions d’habitants, le développement des transports en commun est au cœur des nouvelles mobilités. Aussi, cette année, Sytral Mobilités consacré 800 millions d’euros aux grands projets du réseau TCL. Une somme inédite : après le prolongement du métro B en 2023, place à de nombreux autres chantiers !

Tram T1 et T2, Ces deux lignes très empruntées vont accueillir 30 % de voyageurs en plus dès 2025 avec l’agrandissement des rames (et des quais, en cours sur la T2).

Tram T6, La ligne qui rejoint Debourg à Hôpitaux Est (Bron) va être prolongée en 2026 vers le nord, jusqu’à La Doua (Villeurbanne).

Tram T9 et T10, Le nouveau T9 reliera Charpennes à La Soie en 2026, via le nord de Villeurbanne et Vaulx-en-Velin ; et le T10 branchera directement Gerland à la gare de Vénissieux.

BHNS, L’année 2026 sera aussi celle de la ligne express Part-Dieu – Sept-Chemins (Bron), le tout premier bus à haut niveau de service du réseau, qui va parcourir 8 km en 25 minutes.

Pour tous ces projets, Sytral Mobilités reste à l’écoute des usagers et des habitants via des concertations comme le Teol. Ce projet de tram express semi-enterré entre Tassin-la-Demi-Lune et la Presqu’Île est prévu pour 2032.

Mais les concertations sur le tracé et les liens avec les autres modes de transport sont d’ores et déjà ouvertes !

+ sytral.fr

« Moins de bruit et de pollution »

DIEGO, DU PERKO CAFÉ, PLACE DU GRIFFON (1ER)

Étiez-vous inquiet de la piétonnisation du quartier ?

Nous sommes dans un secteur très passant, pour les habitués comme pour les touristes, et nous avons la chance d’avoir une grande terrasse extérieure. Alors, avoir des voitures et des mots qui circulaient toute la journée ce n’était vraiment pas chouette. Il y avait du bruit, de la pollution et du stationnement sauvage qui gâchait les vitrines des commerces. Ce n’était pas bon pour l’activité selon moi, donc nous étions plutôt favorables.

Bilan depuis l’installation des bornes en octobre 2023 ?

Globalement positif, il reste très peu de voitures – celles des riverains -, plus de mots, et les livreurs – nous avons besoin d’eux, même si nous faisons l’essentiel des approvisionnements nous-mêmes.

Quelques clients ont été mécontents, c’est vrai, mais ils font autrement pour venir.

Et c’est vraiment plus agréable pour notre terrasse. La diminution du bruit et de la pollution, c’est l’élément marquant.

Et l’extension de la piétonnisation à la Presqu’Île ?

À terme, je pense que ça va être bénéfique sur le plan commercial. Le bas des Pentes est vraiment dynamique, beaucoup de nouveaux commerces se sont installés ici ces dernières années et la clientèle est plutôt favorable aux rues piétonnes.

# TARIFICATION ACTIVE POUR LE STATIONNEMENT

La nouvelle tarification vertueuse et solidaire du stationnement encourage l’usage de véhicules moins encombrants, moins dangereux pour les piétons et moins polluants. Améliorer la sécurité routière, c’est aussi une manière de répondre à l’urgence climatique !

C’est quand ?

Le 11 juin prochain, la nouvelle politique de stationnement de la Ville de Lyon entre en vigueur.

Comment ça marche ?

La nouvelle tarification « Résident » introduit un tarif sur critère social pour les habitants à faibles revenus et les familles nombreuses, environ 60 % des foyers.

Il baisse de 20 à 15 € par mois, le droit de stationnement annuel restant à 40 €.

Si aucun critère n’est rempli, la nouvelle tarification prend en compte les caractéristiques du véhicule (ce sera aussi le cas pour le paiement ponctuel des non-abonnés). Le tarif réduit sera également appliqué aux voitures thermiques de moins de 1 000 kg et aux véhicules électriques jusqu’à 2 100 kg. Au-delà de ces 2 100 kg et pour les véhicules thermiques de plus de 1 525 kg, un tarif majoré à 45 € /mois s’applique : il vise à limiter le nombre de véhicules de type « SUV » encombrants, hauts et plus dangereux en cas de collision pour les piétons et les cyclistes.

Comment payer ?

Le système de paiement ne change pas : abonnement annuel, horodateur, application mobile Flowbird. A partir du 4 juin, le nouveau tarif s’appliquera automatiquement lorsque l’usager renseignera le numéro de sa plaque d’immatriculation sur les horodateurs.

Et pour les professionnels ?

Pour les pros, le système s’améliore aussi. Les métiers du dépannage pourront désormais bénéficier d’un tarif unique avec un abonnement annuel et non plus d’un ticket en plus de l’abonnement.

Pour les professionnels de santé, le « tarif pro » sera ouvert à de nouveaux métiers comme les auxiliaires de vie, pédicures, ostéopathes…

Et pour les personnes handicapées ?

Les modalités de stationnement gratuit restent identiques pour les bénéficiaires d’une Carte mobilité inclusion mention stationnement (CMI-S) ou d’une Carte européenne de stationnement (CES).

Tarif résidentiel mensuel

Tarif actuel (unique : 20 €)

Tarifs dès juin 2024

Réduit (Thermique < 1 000 kg, Electrique < 2 100 kg, Solidaire et familles nombreuses : 15 €)

Standard (Thermique 1 000 à 1 525 kg, Hybride rechargeable 1 000 à 1 900 kg : 30 €)

Majoré (Thermique > 1 525 kg, Hybride rechargeable, Electrique > 2 000 kg : 45 €)

Comment bénéficier du tarif réduit Résident ?

Pour bénéficier du tarif réduit solidaire ou familial, vous devez vous rendre en mairie d’arrondissement avec les pièces justificatives suivantes : Pièce d’identité, Les pages 1 et 2 de votre avis d’imposition de l’année N-1, Votre attestation de Quotient familial municipal en cours de validité (disponible gratuitement sur lyon.fr)

# C’EST LEUR REGARD

« Même plus besoin de faire attention ! »

Une rue piétonne, c’est fou comme ça change tout ! Quatre CM2 de l’école Léon Jouhaux (3e) s’expriment sur le avant/après de la transformation des rues des Rancy et Léon-Jouhaux en Rues des enfants. Adieu voitures et trottoirs rikiki, bonjour, arbres, bancs et sécurité !

C’est un petit bout de ville qui a été rendu aux enfants.

« Ça fait une différence énorme ! Des fois, je reste avec mes copains après l’école, alors qu’avant je rentrais vite chez moi avec mes parents.

Mais il y a encore des vélos qui passent à toute vitesse, et des fois des voitures se garent devant l’entrée des cours de récréation, rue des Rancy.

Ça gêne le passage ! »

Tom, 10 ans

« Devant l’école, il y a aussi un parcours vélo peint au sol et des nouveaux lampadaires avec des dessins sur les abat-jours. On les a dessinés l’année dernière, en CM1. Moi j’aurais bien aimé faire des fleurs ou des animaux, mais bon, on a eu le thème des champignons. »

Naïma, 10 ans

« Avant, les trottoirs devant l’école étaient tout petits. C’était dangereux, surtout pour les petits de maternelle et de CP !

Depuis cette année, il y a de la place pour tous les enfants et les parents. Et ils ont même planté des arbres ! Sur la place des Martyrs-de-la-Résistance, il y a une estrade, des tables et des bancs pour s’asseoir. »

Léna, 11 ans

« Le jeudi soir, des parents vendent des gâteaux devant l’entrée de l’école, pour que les CP partent en classe verte. On peut même les manger en plein milieu de la rue et jouer ou faire ce qu’on veut, pas besoin de faire attention ! »

Yahya, 11 ans.

# SERVICE PUBLIC

Lyon en direct a réponse à (presque) tout

Lyonendirect :

04 72 10 30 30

lyon.fr

C’est le service d’appel de la Ville de Lyon, garanti sans boîte vocale !

Des conseillers pour vous aider à trouver l’information, vous guider pour remplir une démarche

Horaires :

8h45 / 16h45 du lundi au vendredi.

9h / 12h le samedi (hors vacances).

Démarches les plus fréquentes :
- renouvellement de titres d’identité
- demande vignette résident pour le stationnement
- inscriptions scolaires et périscolaires
- calcul du quotient familial

20 personnes à l’écoute des Lyonnais

1 000 appels/jour

80 % de réponses lors du 1er appel.

# ON SORT !

- Place Bellecour (2e) 15 et 16 juin :

Le monde a rendez-vous aux fêtes consulaires :

Les fêtes consulaires, c’est l’occasion de visiter le monde entier en un clin d’œil grâce aux très nombreux consulats présents à Lyon, mobilisés pour présenter le meilleur de leur art de vivre. Cette année, éclairage sur les savoir-faire, l’artisanat traditionnel à travers les outils, vêtements, arts décoratifs ou arts du spectacle de dizaine de pays.

- Re Lyon Nous : en plein dans le mille !:

C’est l’événement sportif, ludique et culturel préféré des Lyonnais : Re Lyon Nous revient, en mode olympique !

Des comédiennes et comédiens, une grande énigme surprise, des épreuves sportives, des jeux à faire en famille ou entre amis au cœur de Lyon ? C’est Re Lyon Nous, bien sûr !

Le grand événement organisé par la Ville de Lyon revient pour une 9e édition, placée sous le signe des Jeux Olympiques et Paralympiques puisque Lyon est Terre de Jeux et accueille en particulier le relais de la flamme olympique le 26 août.

Une occasion de flâner et de vous dépenser dans une ambiance festive et familiale le long des rues de votre ville préférée : le 1er, le 4e et le 6e arrondissements sont mis à l’honneur cette année. Alors, vous êtes dans les starting blocks ?

Préparez dès maintenant votre équipe pour le dimanche 16 juin.

Tout le monde peut participer, grâce à deux parcours dédiés : Le parcours découverte, sur 5,6 km, est ponctué de quatre activités sportives. Il est aussi accessible aux personnes à mobilité réduite, aux personnes sourdes ou malentendantes et aux parents avec poussettes.

Le parcours aventure, sur 10,7 km avec huit activités sportives.

Des départs sont organisés toutes les 15 à 20 minutes, dès 8h, depuis l’Hôtel de Ville (1er).

A l’arrivée, pas de classement, pas d’objectif de performance : l’idée de Re Lyon Nous, c’est de partager un bon moment entre Lyonnaises et Lyonnais tout en (re)découvrant des lieux emblématiques de la ville.

L’année dernière, plus de 1 500 équipes ont franchi la ligne de départ.

Inscription à partir du 15 mai :

Les inscriptions sont gratuites, mais en nombre limité.

Constituez votre équipe de 2 à 4 personnes à partir de 6 ans (la présence d’un adulte, responsable de l’équipe est obligatoire)

+ Inscriptions sur lyon.fr ou au 04 72 10 30 30.

Divers lieux :

Du 7 au 9 juin :

- Lyon BD festival :

En juin, le Lyon BD festival revient colorer la ville.

La programmation est adaptée pour tous et toutes avec notamment le désormais fameux parcours jeunesse. Cette année, Julien Neel – auteur de Lou ! – est à l’honneur, avec exposition, projection du film Lou ! Journal intime au cinéma Comoedia et concert dessiné au Transbordeur.

Et du 7 au 9 juin, c’est le Week-end BD dans plein de lieux partenaires : focus désinformation et fake news à l’Hôtel de Ville, expos Pucelle à la MLIS de Villeurbanne, concert dessiné des Fatal Picards au Transbordeur…

Vous savez garder un secret ? Direction le Jardin botanique. Faufilez-vous dans la serre mexicaine pour découvrir « La vie secrète des arbres » version bande dessinée, illustrée par Fred Bernard et Benjamain Flao. Une rencontre avec les illustrateurs et le responsable pédagogique du jardin est prévue le 15 juin à l’Arboretum, et tout est gratuit.

+ lyonbd.com

- Villa Gillet (5e) / Divers lieux :

Du 21 au 29 mai :

Littérature Live

Comment vivre notre époque et habiter le monde ?

Qu’est-ce qui nous relie ? Entre bagage culturel, histoire familiale et contexte de vie… comment se forme notre identité ? Plongez dans les récits de 40 auteurs et autrices d’ici et d’ailleurs – on citera Lola Lafon, Jonathan Coe, Felwine Sarr, Maryline Desbiolles, Natacha Appanah…- à l’occasion du Littérature Live, le festival international de littérature de Lyon. Rendez-vous à la Villa Gillet ou dans les lieux partenaires pour des lectures, rencontres, ateliers d’écriture, performances ou webradio. Une invitation au dialogue et au changement de perspective. Et un événement qui confirme une nouvelle fois l’inscription de Lyon dans le réseau des villes créatives en littérature, accordé par l’Unesco fin 2023.

+ villagillet.net

- Lyon, terrain de jeux… olympiques !

Place Bellecour (2e) :

23 juin :

Envie de vous initier gratuitement à plus de 30 sports et parasports, comme l’aviron, l’escalade, l’escrime, le judo, le tir à l’arc ? Alors rendez-vous le 23 juin de 10h à 18h, place Bellecour, pour la « Journée olympique 2024 – Open sport Lyon ». Le Comité régional olympique et sportif d’Auvergne-Rhône-Alpes (CROS) et l’Office des sports de Lyon (OSL) se sont associés pour l’organiser.

Côté animations, la Métropole de Lyon propose à cette occasion les finales des Jeux métropolitains avec les meilleures équipes de basket, de rugby tag, de soft-valley et de football féminin.

Comme lors de la Coupe du monde féminine, le sport revient place Bellecour.

- Parc de la Tête d’or / Tennis club de Lyon :

18-25 mai / 10-16 juin :

Le tennis voit double :

Les fans de la petite balle jaune ont de quoi se réjouir.

Ils ont tout d’abord rendez-vous au Vélodrome du parc de la Tête d’or pour l’Open parc, un tournoi ATP 250, du 18 au 25 mai, traditionnel rendez-vous des amateurs de terre battue juste avant Roland Garros.

Et ils pourront enchaîner non loin de là, au Tennis club de Lyon, avec l’Open Steria (catégorie « ATP Challenger 100 ») du 10 au 16 juin.

En 2018, le palais des sports avait accueilli le Top 12 français.

- Palais des Sports de Gerland (7e) :

7, 8 et 9 juin :

La Convention gymnique de Lyon et Lyon GR co-organisent le Championnat de France Elite de gymnastique artistique et rythmique. Cette compétition va rassembler 400 participants, dont les meilleurs gymnastes qualifiés pour les JO de Paris 2024 !

- Festival Entre Rhône et Saône 2023 :

Guillotière, Île Barbe, Confluence :

Du 28 au 30 juin :

Entre Rhône et Saône, ça coule de source

Un festival en plein air, aux prémices de l’été, pour fêter les deux cours d’eau lyonnais… Voilà que pointe à l’horizon la 3e édition du Festival Entre Rhône et Saône. Cette année encore, Lyonnaises et Lyonnais, sont invités à ‘célébrer, découvrir et protéger » ce que Lyon a de plus précieux !

Le public retrouvera les fondamentaux qui font le succès du festival : les nombreuses balades, animations sportives, ludiques, pédagogiques, les ateliers ; les conférences ; les spectacles ; la grande parade ; les guinguettes à la Guillotière (7e), l’Île Barbe (9e) et Confluence (2e).

La Mâchecroute reviendra elle aussi sous d’autres traits. A découvrir absolument !

Au chapitre des nouveautés, un grand banquet attend ses convives le vendredi soir. On prend son pique-nique et on s’installe à table sous les arbres du quai Augagneur (3e) pour un moment convivial.

+ entre-rhone-et-saone.fr

- Hôtel de ville :

17 mai :

Silence, on danse !

La fête on peut aussi la faire sans déranger les voisins ! C’est le message porté par le Conseil lyonnais de la nuit et incarné par cette 3e édition de Silent disco, la seconde à transformer l’Hôtel de ville en dancefloor.

Le principe est simple : à l’entrée on se voit remettre un casque et on choisit sa fréquence parmi l’ambiance disco, hip hop & trance ou année 90’s-00’s. 5 DJ se relaieront de 19h à 00h30. Et pour ajouter à l’ambiance, les tenues colorées sont les bienvenues. Restauration et boisson sur place.

C’est uniquement sur réservation ici : shotgun.live/events/gratuit-afterwork-club-disco-hotel-de-ville-de-lyon

+ lyon.fr

Agenda :

- Bellecour :

17-19 mai :

Lugdunum roller contest :

La grande fête du roller a 20 ans et propose toujours son programme ouvert à tous : de la randonnée loisir au skate cross international.

+ lugdunumcontest.com

- Marché Gare :

23 mai :

Johnnie Carwash :

Le trio lyonnais pop-funk fête la sortie de son second album, No friends no pain, au Marché Gare.

+ marchegare.fr

- Hôtel de ville :

23 et 24 mai :

Tournée du climat :

La tournée du climat et de la biodiversité conçue par des scientifiques permet de comprendre les changements en cours du climat et de la biodiversité et de découvrir les manières possibles d’agir, afin d’en limiter la portée.

9h-18h. Gratuit.

+ tourneeclimatbiodiversite.fr/lyon

- Bourse du travail :

26 mai :

Harmonie de l’INSA :

Gala de l’orchestre universitaire.

Avec, entre autres, les thèmes du jeu vidéo Dofus en avant-première.

+ harmonie-insa-lyon.fr

- Quai Rambaud (2e) :

1er et 2 juin :

Fête des mariniers.

- Grandes locos :

13 au 16 juin :

Lyon street food festival :

Le plus grand festival de cuisine de France emménage aux Grandes locos à La Mulatière sur 25 000 m².

+ lyonstreetfoodfestival.com

- Tous lieux :

21 juin :

Fête de la musique

Retrouvez toute la programmation culturelle culture.lyon.fr

**3 questions à Tiago Guedes,**

**Directeur de la Maison de la danse (8e)**

Vous lancez en mai le « 8e festival ».

Quelle est sa philosophie ?

C’était un projet phare de ma candidature à la Maison de la danse, institution internationale située au cœur du 8e arrondissement de Lyon. Collectif et ouvert sur l’espace public, le festival vise à renforcer notre ancrage local. Performances, ateliers, bal, DJ set, déambulation, documentaires… le programme reflète la diversité du 8e arrondissement et notre hospitalité.

Votre rêve pour ce festival ?

Désacraliser la Maison de la danse pour que tout le monde s’y sente à sa place. Pour que toutes celles et ceux qui vivent dans le 8e y viennent… puis y reviennent ! La majorité du festival est gratuite et participative : les spectateurs seront des corps actifs, invités à entrer dans la danse.

Les dates à ne pas rater ?

Toutes ! Mais s’il ne faut en retenir que 3, je dirais Portrait de Mehdi Kerkouche (du 22 au 24 mai) qui sera précédé d’un cours de danse festif et gratuit en ouverture, le 21 mai. La journée du 25 mai avec l’équipe de break dance qui représentera la France aux JO. Et Babel de Jordi Gali le 26 mai, une performance où les corps deviennent Totem.

Le 8e festival, du 21 au 29 mai :

+ maisondeladanse.com

+ Retrouvez l’intégralité de l’interview sur lyon.fr

# GRAND ENTRETIEN - SOLÈNE MARSOLLIER :

**« Être hébergé, c’est le secret pour s’insérer »**

« Ça donne tellement d’énergie et d’espoir au quotidien de voir ce réseau se développer ! »

Déléguée lyonnaise des Bureaux du cœur, Solène Marsollier croit dur comme fer à la solidarité. Pour elle, l’équation est simple : des millions de mètres carrés de bureaux vides chaque soir + des centaines de milliers de personnes sans abri en France = une solution de l’ordre de l’évidence.

Parlez-nous des Bureaux du cœur…

L’association est née à Nantes, du pari de Pierre-Yves Loaëc, dirigeant d’entreprise : monter un réseau d’entrepreneur prêts à ouvrir leurs bureaux pour accueillir une personne à la rue. En découvrant cette idée, la dupliquer à Lyon m’est apparu comme une évidence. Notre délégation est née en avril 2021.

Comment ça marche ?

Les Bureaux du cœur fonctionnent autour d’un trio : une personne en grande précarité – l’invité -, hébergée pour 3 à 6 mois la nuit et le week end dans les locaux d’une entreprise hôte, et accompagnée par une association d’insertion. Les hôtes mettent à disposition un coin nuit (salle de réunion ou bureau avec un lit d’appoint), une kitchenette, une douche et des sanitaires. Du début à la fin, tout est encadré : le choix des invités, les démarches pour l’entreprise – de l’aménagement aux échanges avec leur assurance et leur bailleur-, le suivi de l’accueil et du parcours d’insertion.

Et ça fonctionne ?

Oui ! A Lyon, il y a 28 entreprises hôtes, 25 associations partenaires et 20 à 25 bénévoles.

50 invités ont déjà été accompagnés. La durée moyenne d’accueil est de quatre mois. 80% des invités ont un travail au moment où démarre l’accueil. Outre le fait d’être majeur, seul et sans addiction, l’autre critère de sélection c’est d’être dans une dynamique d’insertion avec l’une des associations partenaires comme le Foyer Notre-Dame-des-Sans-Abri, l’Armée du salut, Entourage, Médialys… Ce sont elles qui nous proposent les invités. Les hôtes, eux, leur offrent la sérénité nécessaire pour reconstruire leur projet de vie.

D’où vient le déclic pour les entreprises ?

Du cœur ! Il faut que ça résonne profondément chez le dirigeant ou la dirigeante. Une fois engagées, les entreprises constatent la fierté d’appartenance que cela déclenche chez les collaborateurs ! L’entreprise La Mediosphère a ainsi reçu des candidatures parce qu’elle est hôte. Les Bureaux du cœur regroupent aussi bien des groupes tertiaires comme KPMG que des bureaux d’études comme Sipi&Co, des industriels comme La Main dans le bol ou Demathieu Bard. Un grand groupe industriel est actuellement en démarche active pour nous rejoindre. Et aucun de nos hôtes n’a arrêté.

« Au départ, les invités cherchent à se faire tout petits, et puis la magie opère : ils s’épanouissent au contact des salariés, qui découvrent un monde qu’ils ne connaissaient pas »

À clé, de belles histoires ?

Il n’y a que ça ! Dragan, accueilli chez FlexJob où je travaille, a obtenu un logement au bout de 4 mois. Et il participe à notre repas de Noël, comme tous nos anciens invités ! Chez MFresh, à chaque accueil, les salariés se mobilisent sur les démarches d’emploi. Lorsqu’aimée, invitée chez PrestaConcept, a trouvé son logement, toute l’entreprise l’a aidée à se meubler et à déménager.

Ce sont toujours des rencontres très fortes.

Votre regard sur l’aventure ?

À Lyon, on a doublé le nombre d’entreprises hôtes depuis juillet 2023. Ça donne tellement d’énergie et d’espoir au quotidien de voir ce réseau se développer !

De sentir qu’on peut agir directement pour une personne mais aussi grâce à l’effet boule de neige.

Envie d’accueillir ou d’en savoir plus ?

+ delegation\_lyon@bureauxducoeur.org ou formulaire de contact sur bureauxducoeur.org

# DANS MA RUE

# C’est dans votre quartier

1. Vieux-Lyon :

Du neuf rue du Bœuf !

Très minéral, le quartier du Vieux-Lyon l’est un peu moins depuis que le square du Bœuf, dans la rue du même nom, a été réaménagée. 225 m² de nouveaux massifs végétalisés (arbustes, vivaces) ont été créés. Conservés, les arbres présents sont désormais mieux mis en valeur. Et, pour le bonheur des enfants, une nouvelle aire de jeux a été installée. Ne reste plus qu’à en profiter.

2. Tous quartiers :

Renaturons Lyon !

La Ville de Lyon porte un ambitieux programme de renaturation pour lutter contre les îlots de chaleur, apporter du confort aux citoyens et les rapprocher de la nature (lire p. 12). Bonne nouvelle : les habitants peuvent y participer ! Pour cela, il suffit de répondre à l’appel à projets « Renaturons Lyon 2024 ». Les jardiniers, amateurs ou confirmés, peuvent proposer un projet de jardins de rue, chantiers participatifs ou cogestion.

+ Rendez-vous sur lyon.fr pour toutes les infos !

« Faire découvrir l’artisanat à l’Estive »

3. Croix-Rousse :

Claire, laisse parler les petits papiers :

« Graphiste et illustratrice, il y a dix ans, j’ai créé ma marque de faire-part et carterie, Septembre. Je fais tout moi-même à la main dans mon atelier-boutique Le Grand huit, place Chazette (Lyon 1er). J’adhère depuis 2 ans et demi à l’association Art Pentes qui organise le marché de créateurs l’Estive. Je ferai partie de la quarantaine de créateurs locaux présents. J’adore l’ambiance, le rapport avec les habitants qui viennent découvrir l’artisanat. »

+ L’Estive, le 9 juin de 10h à 19h place de la Croix-Rousse / artspentes.com

4. La Duchère :

DADA, les enfants en sont babas :

DADA c’est le nouveau nom du festival D’art et D’air qui se tient à la Duchère depuis plus de 10 ans. Il change de nom mais pas de formule ! Toujours coordonné par la MJC Duchère et organisé avec les partenaires locaux, il s’adresse au jeune public à partir de 2 ans. Se tenant toujours dans le parc du Vallon, il reste entièrement gratuit.

Des contes, de la danse, du theâtre, des concerts, des bals, des clowns… choisis avec les habitants et les structures du quartier, le festival DADA c’est encore tout cela à la fois !

Pour cette nouvelle édition, mention spéciale à Woodstour le samedi et son vélo instrument qui distille de la musique électronique.

Autre nouveauté, des animations autour de la transition écologique notamment en lien avec la halle agriculturelle.

Au menu, par exemple, la vente de légumes et de plantes de la micro-ferme urbaine de la Sauvegarde ou de la création de tartes « graphiques ». A découvrir.

DADA, le 8 juin de 15h30 à 22h30, le 9 juin de 15h30 à 19h dans le parc du Vallon.

+ Programme complet sur mjcduchere.fr.

5. Terreaux :

Prendre l’art au studio :

Jusqu’au 23 juin, le musée des Beaux-arts ouvre son studio. Les visiteurs peuvent s’y costumer et prendre la pose devant les reproductions de chefs-d’œuvre mais aussi dessiner, colorier, jouer… Bref, s’amuser et rêver !

+ Sur réservation, avec le billet d’entrée / mba-lyon.fr

6. Défilé façon JO :

Le 15 juin, la MJC Confluence embarque ses adhérents dans un défilé façon Jeux Olympiques – mais chorégraphié – pour représenter ses activités. C’est aussi ouvert aux non-adhérents (atelier de préparation les mardis de 19h30 à 20h30 et le 18 mai de 9h à 12h). Rendez-vous le 15 juin à 14h à la darse, puis bal de 15h à 21h.

+ 28 quai Rambaud (2e) / mjc-confluence.fr

7. Guillotière :

Il a régalé les papilles de centaines de convives l’an dernier, le Festival des cuisines du monde revient le 2 juin de 11h à 17h place Gabriel-Péri. Une trentaine de restaurateurs seront aux fourneaux !

+ Infos et réservation : Facebook Re.a.dorons la Guillotière

# ZOOM SUR LE QUARTIER DU POINT DU JOUR

Situé sur la colline de Fourvière, le Point du jour n’est pas une destination de hasard. C’est dommage : une fois sur place, on se rend compte que ses nombreux attraits, sa vie culturelle, lui confèrent une belle qualité de vie. Pour le découvrir, à la gare de Perrache, prendre le bus C21 qui y mène directement via la montée de Choulans et Saint-Just.

Tranquillement installés dans le parc de la mairie.

Le coq campé fièrement sur le fronton d’une façade indique qu’il n’y a pas d’erreur : le Point du jour c’est ici.

c’était la campagne, « le Pré aux bœufs », havre prisé des soyeux qui montaient prendre le bon air. On y séjournait dans de grandes villas.

C’est dans l’une de celle-ci que la Mairie du 5e s’est installée en 1980.

Construite en 1866, c’était alors la « Villa Marie », avant d’être surnommée le Château dans les années 1930.

Le magnifique parc qui l’entoure invite à la flânerie. Familles, seniors, ados, ainsi que le public des différents événements qui s’y déroulent, en profitent chacun à leur manière.

À partir des années 1960, le Point du jour a évolué pour accueillir de nouveaux habitants. Immeubles, écoles et commerces sont sortis de terre.

Aujourd’hui, ce quartier résidentiel est réputé pour ses commerces de bouche de qualité. Et complément, un marché anime la place Bénédict-Teissier chaque mardi et vendredi.

Lieux de rencontres :

Autre facteur d’énergie, le Centre socioculturel du Point du jour. Situé à côté de l’école Joliot-Curie, il compte plus de 700 adhérents. Entre la crèche, les ateliers sportifs, ludiques, l’accompagnement scolaire et l’aide aux démarches, les animations… chacun y trouve ses intérêts (lire page suivante).

Un lieu attire au-delà du quartier : le Théâtre Point du jour. Avec la volonté de l’ouvrir à tous les publics, Angélique Clairand et Éric Massé y abordent des sujets de société (lire page suivante).

Point du jour :

- En chiffres :

- 1 mairie

- 1 centre socio-culturel

- 1 bibliothèque

- 1 théâtre

- 6 écoles

- 1 terrain de sport

- 3 crèches

- 1 parc, 2 squares

« Amener le théâtre partout où il n’est pas »

Angélique Clairand et Éric Massé, aident à comprendre le monde

« Les pièces présentées au Théâtre Point du jour sont liées aux phénomènes de société. A partir de récits de personnes de la société civile, elles prennent le pouls du monde. Un aspect essentiel de notre programmation est le nomadisme. Nous voulons amener le théâtre partout où il n’est pas. Ainsi, un tiers de notre programme se déroule en dehors du théâtre, dans les lieux du 5e arrondissement fréquentés par des habitants qui n’osent pas venir ici : établissements scolaires, Espace Pierre Valdo, Centres sociaux du Point du jour et Champvert, Centre des Massues, résidence Allix du Crous… Nous avons une trentaine de partenaires sur le territoire, cela fonctionne bien. »

+ 7 rue des Aqueducs / 04 78 25 27 59 / pointdujourtheatre.fr

C’est pour bientôt !

21-24 mai :

Ce qui m’est dû, pièce de théâtre « en nomades » du Théâtre Pont du jour. Spectacle bilingue LSF/français.

Infos et rés. Sur pointdujourtheatre.fr

7 juin

Temps vert dans le quartier Jeunet avec le Centre socio-culturel du Point du jour.

Infos sur csc-pdj.fr.

14 juin à partir de 16h

Fête du quartier Sœur Janin avec le Centre socio-culturel du Point du jour.

Infos sur csc-pdj.fr.

15 juin-24 août :

Espace game autour du projet de spectacle de la Cle L’Imprévisible Fabrique sur le thème « s’envoler » ; atelier d’écriture à la bibliothèque, 10-12 rue Joliot-Curie, spectacle rue Sœur-Janin.

Infos : bm-lyon.fr / 04 37 20 19 49.

+ Découvrir le quartier avec l’Association recherche historique Ouest Lyon. Programme des balades et rencontres sur arholy.com

Le Centre socio-culturel, association d’habitants :

Le Centre socio-culturel du Point du jour c’est le lieu où les habitants, enfants comme adultes, chantent, jouent, randonnent, papotent, dessinent, cuisinent, causent, jardinent, s’entraident, apprennent le français… Bref, se rencontrent pour de bons moments ! Avec plus de 700 adhérents, quelque 70 bénévoles et une douzaine de salariés (équivalent temps plein), c’est comme une grande maison au cœur du quartier. « Le vrai rôle d’un centre social est d’accompagner les habitants dans leur souhaits », souligne sa directrice, Dominique de Beauchesne. « A côté du Point du jour, nous intervenons aussi sur les quartiers prioritaires Sœur Janin, où nous gérons l’Espace 33, et Jeunet dans un local appelé l’Appart et au jardin pédagogique Jeun’et pouss. Ainsi nous croisons les publics : familles, enfants, seniors des trois territoires… »

+ 10 impasse Secret / 04 78 25 55 89 / csc-pdj.fr

Pour le 8 mars, des « Nanas » inspirées de Niki de Saint-Phalle faites :par les habitants ont été exposées place Bénédic-Teissier.

# COUP D’ŒIL

# Défilé des étoiles d’un jour

Un décoiffant défilé de Body painting (« peinture corporelle ») à l’Ehpad L’Etoile du jour (5e) ? Voilà qui méritait bien un Coup d’œil ! D’autant que ce défilé participe au projet « Nos corps vieillissants, nos choix », désigné cette année comme fil rouge pour la mission de 25 volontaires en service civique au sein des Ehpad et résidences autonomie de la Ville de Lyon.

Avec le soutien de l’association Tissâge, jeunes volontaires et seniors ont partagé des séances de danse, théâtre, dessin…

Ambiancé !

L’idée du défilé de mode a été inspirée par les résidents et le personnel de l’Ehpad. Personnel très engagé pour mettre et être dans l’ambiance.

À fond les sonotones !

Elodie et Manuel, en service civique à L’Etoile du jour, ont proposé et organisé ce défilé de mode. Un moment de joie, de fête et de bien-être.

Musique à fond dans les sonotones, les résidents leur ont emboîté le pas gaiement.

Maquillage :

Manuel en plein Body painting sur une pensionnaire, avant le grand défilé.

Auparavant, Mathilde, maquilleuse, était venue apprendre les rudiments du body painting aux jeunes volontaires.

Instants précieux :

La photo de famille pour ne pas oublier ces instants précieux qui tissent des liens entre les générations.

En famille :

Les proches des résidents se sont mêlées à la parade.

Leurs sourires en disent long.

Ehpad L’Etoile du jour :

94 rue Pierre-Valdo (5e) 1 des 4 Ehpad municipaux 69 chambres individuelles, en cours de restructuration pour proposer 90 lits.

# MON ARRONDISSEMENT - 1ER

Mairie du 1er :

2 place Sathonay

69001 Lyon

04 72 98 54 04

mairie1.lyon.fr

facebook.com/

Mairie1lyon

instagram.com/

Mairie1Lyon

Canicule : se préparer pour mieux protéger :

Le 9 avril dernier, une association suisse de personnes âgées démontrait, devant la Cour européenne des droits humains, les effets délétères des canicules sur leur santé : face à l’augmentation des fortes chaleurs, les pouvoirs publics ont la responsabilité de lutter contre les émissions de gaz à effet de serre, et d’atténuer l’impact pour les habitantes et habitants. Les équipements du 1er arrondissement s’adaptent : brasseurs d’air dans les écoles (Tables-claudiennes, Aveyron, Victor-Hugo…), Ventilation et films protecteurs au gymnase Généty, adaptation des horaires d’ouverture de la mairie en période estivale, techniques pour protéger son logement et carte des lieux frais… Le 27 mai, la soirée « Canicule : protéger son habitat et prendre soin les uns des autres » permettra d’échanger sur le vécu des fortes chaleurs et les pistes d’action.

Yasmina Bouagga

Mairie du 1er arrondissement

De l’ombre à l’école des tables-claudiennes :

L’édition 2022 du Budget participatif de Lyon a porté ses fruits à l’école des Tables-claudiennes avec l’installation au mois d’avril de toiles d’ombrage dans la cour de l’école élémentaire. Très exposée au soleil et minérale, cette cour aura désormais un nouveau préau ombragé

Un mûrier a également été planté et un bac potager installé l’été dernier dans la cour de l’élémentaire.

Une autre initiative citoyenne proposée par les Conseils de quartier permettra la réalisation d’une fresque sur le mur extérieur de l’école, le long de l’escalier, avec le soutien financier de la Ville : les habitantes et les habitants peuvent concrètement améliorer le cadre de vie !

La prochaine édition du Budget participatif permettra, à partir du 1er octobre, de soumettre de nouveaux projets et d’ici là, pour ce qui concerne l’école des Tables-claudiennes, un goûter se tiendra le 21 mai à 16h45 pour partager un moment convivial.

Le Pôle Marianne : un accès aux droits simplifié et gratuit :

Dispositif Marianne

Le Pôle Marianne est un dispositif essentiel de l’accès aux droits dans le 1er. Répondant aux besoins des habitants, des permanences gratuites sont organisées par différents acteurs du droit, pour des consultations gratuites et confidentielles, avec ou sans rendez-vous, pour des difficultés rencontrées avec l’administration, des conflits de voisinage, des problématiques de discrimination, des difficultés à réaliser des démarches par écrit ou sur plateforme numérique…

Des conseils et une aide concrète sont accessibles à toutes et tous.

Depuis avril, ce pôle accueille une permanence de la Médiatrice de la Ville qui intervient dans les cas de litiges entre les usagers et la municipalité, sans passer par un contentieux qui peut être long et coûteux. L’objectif : rendre un meilleur service aux habitantes et habitants, favoriser le dialogue et les solutions pratiques.

La mise en place de ce nouveau service s’inscrit dans le « pacte usager » de la Ville visant à améliorer la qualité du service public et le rendre plus proche et humain.

Agenda :

- Le 18 mai à 14h :

« Mai-Tissage » fête de quartier.

Place Chardonnet.

- Le 26 mai à 13h :

Festival de la Boule lyonnaise, clos Galsem.

- Le 27 mai à 18h :

Réunion publique « Canicule : protéger son habitat et prendre soin les uns des autres », à la mairie.

- Du 23 au 26 mai :

Gypsi Festival.

- Le 1er juin à 15h30 :

Fête populaire du 1er : Chouette alors ! Jardin des Chartreux.

- Le 9 juin :

Elections européennes.

- Du 7 au 9 juin :

Lyon BD Festival, ancien collège Truffaut (voir page 23).

- Du 22 au 29 juin :

30 ans de la Cie U.Gomina, amphithéâtre des Trois Gaules.

# MON ARRONDISSEMENT - 2E

Mairie du 2e :

2 rue d’Enghien

69002 Lyon

04 78 92 73 00

mairie2@mairie-lyon.fr

mairie2.lyon.fr

Facebook et X : Mairie2Lyon

Le 9 juin, votre voix compte :

Cher Lyonnais,

Les élections européennes du 9 juin sont l’occasion pour chacun de participer activement à la vie démocratique.

En tant que citoyens européens, notre voix compte.

Nous sommes appelés à élire les 81 députés européens qui représenteront la France au Parlement. L’Europe joue un rôle majeur dans notre quotidien, c’est en exprimant notre opinion que nous participons aux décisions qui seront prises, demain, au niveau européen.

Si vous n’êtes pas disponible le 9 juin prochain, vous pouvez tout de même voter en faisant votre procuration en ligne sur le site du gouvernement : maprocuration.gouv.fr.

Le 9 juin, faites entendre votre voix !

Pierre Oliver

Maire du 2e arrondissement

Hommage à Antoine de Saint-Exupéry :

Nous commémorons cette année le 80e anniversaire de la disparition d’Antoine de Saint-Exupéry, né en 1900 dans le 2e arrondissement de Lyon. Bien plus qu’un simple écrivain, il était à la fois poète, aviateur et reporter. Fervent défenseur des droits de l’enfant, il est l’auteur du conte philosophique le plus lu au monde, Le Petit Prince.

La Mairie du 2e arrondissement lui rend hommage à travers deux événements :

une exposition Portrait, le voyage de Saint-Exupéry, du 14 mai au 22 juin. En collaboration avec le Lyon BD Festival, la Mairie du 2e présente 12 planches de bande dessinée réalisées par Léa Le Marec. Salle Camille Georges, entrée libre aux horaires d’ouverture de la mairie.

une conférence « Saint-Exupéry, la spiritualité au désert », le 18 juin de 18h à 20h par Michel Faucheux, universitaire à l’Insa Lyon.

Une goutte d’eau peut-elle ressusciter une caravane perdue dans le désert ? Sur inscription sur mairie2Lyon.fr ou au 04 78 92 73 27.

Fête de la musique :

Le 21 juin de 17h à 21h, la place Gailleton accueillera, comme chaque année, la scène officielle de la Mairie du 2e arrondissement, où amateurs et passionés de musique se réuniront pour célébrer cette journée spéciale. Que vous veniez seul, en famille ou entre amis, vous êtes invités à profiter de cette soirée en plein air, où une variété d’artistes amateurs se produiront sur une scène naturelle pour vous faire danser et chanter !

+ Libre et gratuit. Renseignements sur mairie2lyon.fr ou au 04 72 10 39 25.

Agenda

- Le 25 mai de 6h à 19h :

Vide-greniers Perrache Confluence, organisé par le CIL Sud Presqu’Île Confluence, cours Charlemagne.

Informations et inscriptions sur cilsudpresquileconfluence@gmail.com ou au 06 33 90 27 68.

- Le 1er juin de 9h à 13h :

Collecte Ecosystem, place de l’Hippodrome. Donnez une seconde vie à vos appareils électriques et électroniques en état de marche ou hors d’usage.

- Le 4 juin à 19h :

Soirée de bienvenue aux nouveaux arrivants. Nouveau venu dans le 2e arrondissement, venez rencontrer le Maire, Pierre Oliver, et vos élus.

Inscription sur mairie2lyon.fr ou au 04 78 92 73 27.

- Les 5 et 6 juin à 20h :

Concert à la Chapelle de la Trinité.

Première re-création mondiale, Requiem de Joseph Garnier pour chœur, solistes et orchestre. Infos, billetterie : lesgrandsconcerts.com ou 04 78 38 09 09.

- Le 28 juin de 14h30 à 16h :

Inauguration square Widor d’une boîte à livres à l’effigie du Petit Prince, la veille de la Journée internationale du Petit Prince et du 80e anniversaire de la disparition d’Antoine de Saint-Exupéry. Projet porté par le Conseil de quartier Bellecour/Carnot.

# MON ARRONDISSEMENT - 3E

Mairie du 3e :

18 rue François-Garcin

69003 Lyon

04 78 95 83 50

mairie3@mairie-lyon.fr

mairie3.lyon.fr

Réseaux sociaux : @Mairie3Lyon

Le choix de l’équipe :

Du 6 au 9 juin prochain, tous les citoyens européens seront appelés aux urnes pour désigner les 720 membres du Parlement Européen.

En tant qu’élus de la République, il est de notre devoir de rappeler que notre légitimité tient avant tout à cette confiance accordée par les citoyens et citoyennes. Les députés européens n’échappent pas à cet engagement déterminant. Aussi nébuleuse et lointaine qu’elle puisse sembler, l’Europe trouve sa vivacité dans les actions de chaque Etat membre.

Les citoyens français auront donc l’occasion, le dimanche 9 juin prochain, de rappeler que la démocratie n’est pas un symbole vétuste mais un choix à renouveler.

Si elle est l’affaire de tous, c’est bien par l’engagement d’hommes et de femmes, lors de cette journée d’élection, que tout un chacun peut voter ! N’hésitez pas vous rapprocher de votre Mairie d’arrondissement dans le cas où vous seriez disponible pour la tenue d’un bureau de vote en tant qu’assesseur.

Véronique-Dubois-Bertrand

Maire du 3e arrondissement

Le square Sainte-Marie-Perrin réaménagé :

Avec 19 nouveaux arbres plantés, une table de ping-pong, une nouvelle entrée et des cheminements repensés, le square Sainte-Marie-Perrin va offrir un visage plus végétal et un îlot de fraîcheur bienvenu à sa réouverture pour la belle saison, après quelques mois de travaux. Très attendue par les familles du quartier, l’aire de jeux sera, elle aussi, de nouveau accessible.

Rendez-vous le 10 juin à 16h45 pour fêter la réouverture du square !

La crèche Montbrillant inaugurée :

La crèche Montbrillant a été inaugurée ce 2 mai, à la suite de travaux conséquents de restructuration.

Le bâtiment a entièrement été repensé en fonction des besoins de l’établissement. Au total, 946 000 € ont été dédiés au réaménagement, à l’optimisation de l’espace, à l’aération ainsi qu’à l’isolation thermique, désormais ultra performante. L’ensemble de l’équipement a été repensé dans un souci de qualité d’accueil et d’économie d’énergie. De plus, l’aménagement facilite la mise en place de pédagogies novatrices comme la libre circulation des enfants au sein de la crèche.

36 enfants, dont une dizaine de nourrissons, sont accueillis chaque jour et bénéficient des nouveaux locaux ainsi que des 80 m² de jardin extérieur partagé avec la copropriété.

La cuisine aménagée permet la confection de repas directement sur place, suivant les nouveaux standards de la Ville de Lyon en ce qui concerne l’alimentation des enfants dont notamment le 100 % bio. (voir en page 11)

Agenda :

Tournoi Intergénérationnel du CAE :

- Le 25 mai de 10h à 17h, petits et grands sont invités à participer au tournoi sportif organisé par le Conseil d’arrondissement des enfants du parc Bazin. Plus d’infos sur le site de la Mairie du 3e.

La place du Lac se transforme :

En attendant l’aménagement définitif de la place du Lac, une programmation culturelle et artistique va prendre vie sur la place ! Une buvette éphémère est ouverte les mercredis et jeudis de 12h à 20h et les samedis de 15h à 20h, pour prendre le café ou siroter un verre après le travail. Rendez-vous le 22 mai pour l’ouverture du lieu !

Festival des cuisines du monde :

- Le 2 juin de 11h à 17h, nos commerçants seront de nouveau rassemblés sur le cours Gambetta pour vous faire déguster les différentes saveurs culinaires du quartier de la Guillotière.

# MON ARRONDISSEMENT - 4E

Mairie du 4e :

133 Boulevard de la Croix-Rousse

69004 Lyon

04 72 98 23 50

mairie4.lyon.fr

mairie4@mairie-lyon.fr

Instagram : @mairielyon4

FB/X : @Mairie4lyon

La jeunesse de l’engagement :

Le mandat du 1er Conseil d’arrondissement des enfants (CAE) du 4e arrondissement touche à sa fin. Assidus, impliqués, travailleurs, imaginatifs, les élus du CAE ont été exemplaires. Dans une démocratie que l’on dit en crise, ils ont fait de la politique dans son sens le plus noble, toujours dans l’attention à l’autre et animés du souci de l’intérêt général. Ils ont appris et nous ont appris. Ils nous rappellent à tous et toutes la valeur de l’engagement citoyen, et la nécessité de donner à celui-ci les clés et les outils nécessaires pour s’exprimer. Car c’est par cet élan collectif autant que par les institutions que notre démocratie reste vivante.

Je félicite et remercie les enfants – les élus ! – du CAE pour ce qu’ils ont déjà apporté à notre mandant, à nous les adultes. Et je leur souhaite une vie riche d’engagements citoyens.

Rémi Zinck

Maire du 4e arrondissement

Conseil de quartier : s’engager en proximité :

En juin, les 4 Conseils de quartier renouvellent leur bureau. C’est l’occasion de les rejoindre pour participer à la vie de votre quartier et s’impliquer dans l’évolution de votre arrondissement. Attentifs au cadre de vie, les Conseils de quartier sont les partenaires privilégiés de la démocratie locale. Par leurs initiatives, ils mènent des projets porteurs de sens, ils tiennent vivante la mémoire de la Croix-Rousse, ils accompagnent et enrichissent les projets communs, ils participent aux choix des dénominations des espaces publics.

+ S’inscrire au Conseil de quartier : lyon.fr/demarche/democratie-participative/inscription-aux-conseils-de-quartier

Projet « Habitant, acteur du changement » sur la fresque du climat, piloté par les Conseils de quartier Centre Croix-Rousse et Ouest des Pentes (Lyon 1er).

Les possibles de l’engagement :

Dans la proximité de l’arrondissement, de multiples formes d’engagement sont possibles. Vous pouvez agir au sein d’un Conseil de quartier (lire ci-dessus). Si vous êtes membre d’une association, vous pouvez participer au CICA, un espace privilégié d’échanges, d’informations, de débats avec les élus, qui se réunit 4 fois par an avant le Conseil d’arrondissement. Si vous n’êtes pas encore membre d’une association, en rejoindre une et vous engager bénévolement, elles en ont besoin. Le Forum des associations de septembre est l’occasion de les rencontrer. Le Conseil des seniors du 4e accueille également toutes les bonnes volontés. Vous pouvez aussi donner un dimanche pour être membre d’un bureau de vote lors d’une élection, comme les Européennes qui arrivent le 9 juin (pour s’inscrire : lyon.fr/demarche/elections/devenir-assesseur-lyon).

Agenda :

- Le 25 mai en soirée :

Gypsi festival, place de la Croix-Rousse

- Le 28 mai à 17h :

Inauguration du square Dejean rénové.

- Les 4e samedis matin du mois :

Le « 4 par 4 », stand d’informations et d’échanges des élus du 4e, devant la mairie

Élections des Conseils de quartier :

- Le 4 juin à 19h, Saône, l’école des Entrepôts.

- Le 17 juin à 19h, Est, à la mairie.

- Le 17 juin à 19h, Ouest, à la mairie.

- Le 19 juin à 20h, Centre, à la mairie.

# MON ARRONDISSEMENT - 5E

Mairie du 5e :

14 rue Dr Edmond-Locard

69005 Lyon

04 72 38 45 50

Annexe du Vieux-Lyon

5 place du Petit-Collège

04 78 42 13 81

mairie5@mairie-lyon.fr

mairie5.lyon.fr

Facebook, X, Instagram : Mairie5Lyon

La tendance est au bio-seau :

Attendus, les Points d’Apports Volontaires (PAV) sont désormais accessibles à toutes et tous pour faciliter le compostage des matières organiques. Complémentaires des dispositifs existants tels le compostage partagé, le compostage individuel mais aussi des silos à verre, à emballages ou à textiles, les PAV participent à l’objectif de réduction de 50 % de la quantité de déchets incinérés en 2030.

Le mois de juin sera aussi marqué par l’élection européenne du 9 juin. Nous avons besoin de vous pour tenir les bureaux de vote et faire vivre la démocratie, alors n’hésitez pas à vous inscrire à l’adresse mail suivante : ma5.election24@mairie-lyon.fr

Nadine Georgel

Maire du 5e arrondissement

Lancement de la rénovation du gymnase Dodille :

Voisin du lycée Branly, le gymnase Pierre Dodille est utilisé tant par les lycées et étudiants en journée que par les associations et clubs sportifs le reste du temps. Construit en 1975, l’établissement n’a fait, depuis, l’objet d’aucun travaux importants. Grâce au Plan Pluriannuel d’Investissement de la Ville de Lyon – Abondé par le budget d’investissement de la Mairie du 5e-, le gymnase fait actuellement l’objet de travaux pour sa mise en accessibilité avec notamment la création d’un ascenseur. Les vestiaires et douches ainsi que la salle de sport et les locaux annexes seront rénovés.

Une partie du sous-sol, jusqu’ici inexploitée, sera également aménagée pour créer 2 salles de sport, dont une dédiée aux arts martiaux.

L’ensemble pour un montant de 2 700 000 euros.

Les animaux ont désormais leur fête dans le 5e :

La Mairie du 5e se mobilise pour organiser la première édition de la Fête des animaux. Afin de mieux connaître, comprendre et protéger nos compagnons domestiques, plusieurs associations animalières seront présentes pour échanger avec vous le samedi 22 juin en fin d’après-midi. Discussions et diffusion d’un documentaire sur la condition animale suivront en début de soirée. Nous vous attendons nombreux dans le parc de la Mairie à cette occasion !

+ Plus d’informations à venir par affichage, sur le site internet de la Mairie et sur les réseaux sociaux.

Agenda :

- Le 18 mai de 9h à 18h :

La Voie est libre, quartier Saint-Georges.

- Le 22 mai à 20h :

Théâtre forum « Mauvais genre » et chorale du CRAQ ! MJC Vieux-Lyon, dans le cadre de la Semaine des Fiertés.

- Le 25 mai de 9h à 12h :

« Et si on jouait ? » (public 0-6 ans et leurs familles) et distribution de plants et terreaux, parc de la Mairie.

- Le 1er juin de 9h à 17h :

3e édition du Forum des Seniors, place Bénédict-Teissier.

- Le 13 juin à 22h :

Inauguration de l’éclairage adaptif dans le Vieux-Lyon.

- Du 15 au 17 juin :

Un Week-end à Saint-Just, place Abbé Larue.

- Le 22 juin de 16h à 22h :

1re édition de la Fête des animaux, parc de la Mairie.

Retrouvez l’ensemble de l’agenda sur le site de la Mairie.

# MON ARRONDISSEMENT - 6E

Mairie du 6e :

58 rue de Sèze

69006 Lyon

04 72 83 15 00

mairie6.lyon.fr

mairie6.messagerie@mairie-lyon.fr

facebook.com/Mairie6Lyon/

Instagram.com/mairie\_lyon6/

L’importance cruciale de voter le 9 juin :

Les élections européennes du 9 juin approchent à grands pas, et, avec elles, l’opportunité pour chaque citoyen de faire entendre sa voix. L’importance de participer à ce processus démocratique ne peut être sous-estimée, car ces élections détermineront les orientations politiques et les priorités de l’Union européenne pour les années à venir. Trop souvent, les décisions du parlement européen nous semblent à des années-lumière de nos préoccupations quotidiennes, et pourtant…

Dans une époque marquée par une crise profonde de la démocratie, où de nombreux citoyens ressentent un sentiment d’injustice, je lance un appel à tous pour prendre du recul et exprimer leur voix par le biais du vote. La démocratie est une chance et elle reste fragile.

Pascal Blache

Maire du 6e arrondissement

Le Forum des associations en juin !

Afin de permettre aux futurs adhérents d’avoir plus de choix, et après concertation avec les associations, la Mairie du 6e arrondissement organisera le Forum des associations le 29 juin prochain !

Nous vous attendons nombreux, dans la cour de la mairie (33 rue Bossuet), entre 10h et 15h, pour découvrir votre futur club de sport ou de loisirs. Près d’une centaine d’associations seront présentes et ravies de répondre à vos questions que vous soyez petit ou grand !

Une buvette, tenue elle aussi par une association, pourra satisfaire les petites faims et les grandes soifs, tandis que des animations et des démonstrations se tiendront dans la cour.

Rendez-vous le 21 juin, place Brosset :

Cette année encore, la Mairie du 6e organise une Fête de la musique qui va en faire bouger plus d’un !

Pour débuter en douceur, c’est une chorale qui ouvrira la fête et c’est notre DJ résident depuis 3 ans qui clôturera la soirée.

Entretemps, de nombreux artistes éclectiques viendront se produire sur la scène de la Place Brosset.

En famille ou entre amis, venez profiter d’un moment convivial et rythmé jusqu’au bout de la nuit sur l’une des places les plus emblématiques du 6e !

# MON ARRONDISSEMENT - 7E

Mairie du 7e :

16 Place Jean-Macé

69007 Lyon

04 72 73 68 00

mairie7.lyon.fr

mairie7@mairie-lyon.fr

Réseaux sociaux : Mairie7Lyon

Le 7e est fier :

La Mairie du 7e se mobilise contre toute forme de harcèlement et de discrimination. Vous connaissez désormais le dispositif Angela, ce réseau de lieux sûrs qui peuvent accueillir toute personne se sentant harcelée ou en danger dans l’espace public. Il s’agit maintenant de l’étendre et de le faire connaître !

En juin, la Ville célèbre le Mois des fiertés, le moment e célébrer toutes les identités de genre et d’orientation sexuelle.

La Mairie du 7e affirme pleinement sa volonté de faire cesser toutes les formes de violences envers les personnes LGBTQIA+ et de lutter contre toute forme de discrimination en accompagnant notamment les associations portant des messages de tolérance et de liberté. En soutien, la Mairie arbore le drapeau des luttes LGBTQIA+.

De plus cette année, des couleurs parents des sols de certaines rues, dans les quartiers Pavillons et Guillotière.

C’est donc avec fierté que le 7e accueille le Village des fiertés au parc Blandan, en marge de la marche qui a lieu le 8 juin.

Fanny Dubot

Maire du 7e arrondissement

Un nouveau marché dans le 7e !

Le 5 mars derniers, les élus de la Mairie du 7e et de la Ville de Lyon ont annoncé l’arrivée d’un nouveau marché alimentaire sur la place des Pavillons. Une très bonne nouvelle pour les habitantes et habitants qui pourront faire leurs courses le mardi après-midi dès l’automne prochain ! Ce marché viendra compléter l’offre qui existe déjà dans le sud de l’arrondissement avec le marché Jean Jaurès (vendredi et dimanche matins), le marché Fourcade (jeudi après-midi) et celui de Jean Macé (mercredi et samedi matins)

Gabriel-Péri : les travaux d’aménagement avancent !

Les travaux de sécurisation des traversées piétonnes et de l’insertion des cyclistes place Gabriel-Péri sont terminés. Le chantier de végétalisation du cours Gambetta et l’aménagement de la placette de la Poste ont été achevés fin avril.

Les travaux de requalification de la rue Paul-Bert et de création de la placette Villeroy se poursuivent jusqu’à fin juin 2024.

Pour tout renseignement sur les travaux d’aménagement, la Maison des projets Gabriel Péri vous répond du lundi au vendredi au 2 rue Gilbert-Dru ou par téléphone au 04 72 10 36 00.

Agenda :

- Jusqu’à début juin :

Concertation du futur parc des Balançoires (ancienne halle Nexans), en ligne sur le site Internet de la Mairie du 7e

- Le 14 mai à 18h30 :

Conseil d’arrondissement, à la mairie.

- Le 25 mai en journée :

Village musical organisé par le collectif Quasar (Artis, Plug’n’plays, Ecole de musique du 7e, MJC Jean Macé, Clement’zic) : ateliers, concerts, buvette. Parc Blandan.

- Le 29 mai à 10h30 :

Commémoration des 80 ans du bombardement de l’usine Olida au 99 rue de Gerland.

- Le 2 juin de 11h à 17h :

Festival des cuisines du monde à la Guillotière (voir en page 29).

- Le 8 juin à partir de 17h30 :

Village des fiertés : arrivée de la Marche des fiertés, musique et animation. Parc Blandan.

- Le 7 septembre de 10h à 17h :

Forum des associations, gymnase Clémenceau.

# MON ARRONDISSEMENT - 8E

Mairie du 8e :

12 avenue Jean-Mermoz

69008 Lyon

04 72 78 33 00

mairie8.lyon.fr/

facebook.com/Mairie8lyon/

Vers un 8e plus agréable et attractif :

Les nombreux chantiers dans l’espace public, en cours et à venir dans notre arrondissement, sont la preuve de sa transformation. Bien entendu, les phases de travaux occasionnent une gêne tant dans les déplacements des piétons, des cyclistes et des automobilistes que pour le voisinage immédiat de ces chantiers. Mais ce printemps nous rappelle combien nous avons plaisir à voir notre arrondissement den plus en plus vert et fleuri. La construction des Voies lyonnaises, la végétalisation de la rue Saint-Nestor et de l’avenue des Frères-Lumière fin 2024/début 2025, les Rues des enfants, la création du parc Schwartz cet été, la végétalisation début 2025 de la place du Bachut sont autant de lieu qui, demain, nous feront vite oublier les nuisances d’aujourd’hui et permettront à nos enfants et petits-enfants de mieux vivre dans le 8e durant les décennies à venir, en faisant de nos quartiers de petits poumons verts bénéfiques pour la biodiversité et notre santé.

Olivier Berzane

Maire du 8e arrondissement

Des noms pour les rues du 8e !

A Lyon, comme dans la plupart des villes, moins de 10 % de rues portent un nom de femme.

Pour leur donner toute la place qu’elles méritent, la Mairie du 8e a lancé le 8 mars une concertation pour nommer les nouveaux espaces du 8e. Et pour ça, elle a besoin de l’avis de ses habitants ! Jusqu’à la fin juin, vous êtes invités à voter en ligne parmi une liste de grandes figures féminines, qu’elles soient lyonnaises, ou pas !

Vous avez jusqu’à fin juin pour donner votre avis en scannant le QR code ci-contre.

Un nouveau visage pour la place du Bachut :

Après une concertation qui a impliqué plus de 530 habitants, le projet de réaménagement de place du Bachut a été révélé !

La grande esplanade vide va se métamorphoser en un lieu convivial et végétalisé, propice à la détente. Sa spécificité ? Elle proposera des ambiances multiples, avec des zones de pique-nique, des aires de jeu, un espace d’ébat canin et une grande zone piétonne prête à accueillir des moments de partage devant le parvis de la Maison de la danse.

Agenda :

- Du 21 au 29 mai :

1re édition du 8e festival, organisé par la Maison de la danse.

8 jours pour plonger dans des univers artistiques généreux et surprenants (voir en page 23).

- Le 25 mai de 10h à 16h :

Fête du sport, au stade Saez et au gymnase Cavagnoud.

- Le 8 juin partir de 15h30 :

3e édition des Ecobalades à Monplaisir, place Ambroise-Courtois.

- Le 8 juin :

« En Route de Vienne », jeu de pistes dans le quartier Grand Trou/Moulin-à-vent/Petite Guille. RDV à la MJC des Quatre Vents. Inscriptions à projetcafeassociatif@gmail.com.

- Le 11 juin à 18h30 :

Conseil d’arrondissement, à la mairie.

- Le 15 juin de 14h30 à 19h30 :

Nuit du handicap, place du 11-novembre-1918.

- Le 21 juin :

Fête de la musique, place du Bachut.

- Le 29 juin de 16h à 21h :

Fête de quartier Jet d’eau, place de la Fraternité

# MON ARRONDISSEMENT - 9E

Mairie du 9e :

6 place du Marché

69009 Lyon

04 72 19 81 81

Annexe La Duchère

8 place Abbé-Pierre

69009 Lyon

04 78 66 80 70

mairie9@mairie-lyon.fr

mairie9.lyon.fr

Réseaux sociaux : @Mairie9Lyon

Vigilance et prévention :

La Mairie du 9e agit quotidiennement pour la sécurité et la prévention. Vos remontées sont indispensables pour traiter au mieux les situations. Ces signalements sont traités avec le Commissariat du 9e et la Police municipale pour apporter une réponse concertée et efficace. En responsabilité, la Ville de Lyon continue d’agir pour améliorer les conditions de travail des policiers municipaux. Elle les forme aux nouveaux enjeux comme les violences sexistes et sexuelles. Côté Mairie du 9e, le choix s’est porté sur l’animation et l’occupation de l’espace public pour réduire les phénomènes de nuisance. Nous développons les présences des médiateurs de rue, avec, prochainement, un renforcement autour du quai Arloing. Enfin, des chantiers jeunes et dispositifs contre le désoeuvrement sont proposés pour agir au plus tôt et en prévention. La délinquance a baissé à Lyon et dans le 9e en 2023 et suit la même trajectoire depuis janvier.

Anne Braibant

Maire du 9e arrondissement

Fin de la concertation Tissot :

En Avril, la concertation autour du futur jardin Tissot a pris fin avec la présentation des esquisses abouties aux habitantes et habitants avec qui nous avons construit le projet depuis l’été 2023. Ils ont découvert les plans des espaces de jeux, la palette végétale qui apportera de la fraîcheur en été, l’éclairage style guinguette, les assises autour de la « placette de village » avec matériaux réutilisés. Nous vous invitons à découvrir tout cela le 1er juin de 14h à 19h dans la rue Tissot piétonnisée pour l’occasion.

La Voie est libre le 18 mai :

Elle revient le 18 mai de 10h à 18h dans la Grande rue de Vaise et la rue du Bourbonnais (portion devant la mairie). Autour des commerçants qui proposeront une braderie et une tombola, les rues s’animeront : le marché des créatrices fera son grand retour avec une soixantaine de stands. Les seniors de la résidence Jean Zay s’empareront de la rue pour défiler avec des tenues confectionnées par leurs soins. Le Quartier Zéro Déchet Valmy et son « village du QZD » vous proposera de pédaler pour préparer des smoothies anti-gaspi mais aussi une boîte à dons pour livres et outils, de l’auto-réparation pour votre vélo et un coin « détente » pour les familles dans l’Agora du 9. Une fanfare loufoque déambulera également dans l’espace public à 14h30 et 16h30.

Programme complet sur mairie9.lyon.fr.

Agenda :

- Jusqu’au 17 mai :

Exposition Les petits papiers par SOS Homophobie dans le cadre du Mois des fiertés, à la mairie.

- Le 18 mai de 10h à 18h :

La Voie est libre avec animations de vos commerçants, marché de créatrices, défilé de mode… Grande rue de Vaise.

- Le 21 mai de 18h30 à 19h30 :

Vernissage de l’exposition 80 ans du bombardement de Vaise, à la mairie.

- Le 24 mai de 18h à 20h :

Dans le cadre du Budget participatif, présentation du projet « Des gîtes pour la faune dans les espaces verts et bâtiments municipaux », conférence « Accueillir la biodiversité » par Emma Marhino de FNE Rhône, à la mairie.

- Le 1er juin de 14h à 19h :

Fête de la rue Tissot, venez découvrir les esquisses du futur jardin et profitez de nombreux stands d’animations. Rue Tissot.

- Le 22 juin de 10h à 18h :

Duch’event, le Conseil de quartier de la Duchère propose concerts, danses, lectures, espace de restauration.

Place Abbé-Pierre.

# À L’ÉCOUTE

Une question, un commentaire, une remarque d’intérêt général ? Vous pouvez contacter la rédaction du magazine municipal à l’adresse suivante : aufildelyon@mairie-lyon.fr

Pour contacter la Ville de Lyon :

LYONendirect : 04 72 10 30 30 – lyon.fr - @villedelyon

Lydie :

« Admirative des arbres du parc de la Tête d’or, je suis curieuse de connaître l’âge de certains spécimens, magnifiques. »

@villedelyon. En fait, certains de ces arbres sont tellement vieux que l’on ne connaît pas leur âge ! Difficile alors d’installer une signalétique. Pour en savoir plus sur eux vous pouvez tout de même suivre la visite « à l’ombre des arbres remarquables du parc de la Tête d’or »

(Inscriptions sur nature.lyon.fr)

Cathy :

« Je suis surprise de voir que les bars/restaurants installent leur terrasse extérieure. Comment se fait-il que la date a été avancée de 2 mois ? (…)

Et les nuisances sonores ? »

@villedelyon. Effectivement, les terrasses sur stationnement sont désormais déployées du 1er mars au 31 octobre. C’est le fruit d’une concertation entre la Ville et les représentants de la profession.

Pour préserver la tranquillité du voisinage, l’accord prévoit également la fermeture des terrasses à minuit les dimanche, lundi et mardi, contre 1h du matin auparavant.

Existe-il des visites guidées de l’Hôtel de Ville ?

@villedelyon. L’Office du tourisme de Lyon propose des visites guidées des salons (magnifiques) de l’Hôtel de ville (payantes sur réservation obligatoire).

Sinon, l’Hôtel de ville se visite gratuitement lors des Journées du patrimoine, en septembre.

# TRIBUNES

# EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES

# Majorité

* **Les écologistes :**

Rééquilibrer l’espace public pour tous et toutes

Le printemps est installé et l’été approche. Alors, comment faire face à la pollution qui s’accroît avec la hausse des températures ? Comment s’endormir fenêtres ouvertes alors que les nuits ne sont plus rafraîchissantes ?

Comment sortir dans nos rues alors que le soleil est brûlant ?

Nous, écologistes, souhaitons des rues calmes, moins bruyantes et moins polluées. De pouvoir nous déplacer confortablement et sans danger. De pouvoir profiter de la ville, de son patrimoine et de ses petits commerces sans subir les températures estivales.

Alors nous mettons tout en œuvre. Pour aujourd’hui et surtout pour demain.

Comment ? En faisant évoluer nos mobilités, qui à notre échelle, sont un moyen de participer à l’atténuation des effets du réchauffement climatique.

Il est ici question de lutte contre le dérèglement climatique mais aussi de confort au quotidien.

Qui ne s’est jamais retrouvé devoir marcher sur la route pour laisser passer la personne venant en sens inverse parce que le trottoir est trop étroit ? Ce sera de moins en moins le cas. Les trottoirs s’élargissent pour que la ville soit agréable pour les piétons, les parents avec des poussettes ou les personnes à mobilité réduite. Plus de sécurité, plus d’espace, plus de sérénité.

Le quartier emblématique de ces évolutions est le bas de Pentes de la Croix-Rousse (1er). Le rééquilibrage de l’espace public donne plus de place aux mobilités douces : piétons, vélos. Les commerçants, commerçantes et les riverains, riveraines reviennent au centre de la voie et ne sont plus confinés à ses extrémités. Il est ainsi plus aisé d’organiser des animations dans les rues de manière sécurisée. Mais c’est aussi considérer la santé comme une préoccupation majeure : moins de nuisances sonores et de pollution liées à l’usage de la voiture. En somme, pour les habitants et les habitantes : une meilleure qualité de vie, une réappropriation et une (re)découverte de leur quartier. C’est cet avenir, cette vision que nous souhaitons pour Lyon.

Notre politique de végétalisation, à hauteur de 152 M€, se traduit, notamment, par davantage d’arbres dans tous les arrondissements. Cours Gambetta dans le 3e et le 7e, la rue Cazeneuve (8e), place Sathonay (1er), rue Delandine (2e) etc. Sans compter les cours d’écoles et de crèches : ces lieux seront aussi agréables que prisés.

Tout comme le seront les quais de la rive droite du Rhône, autre projet structurant qui sera lancé avant la fin de notre mandat : il favorisera l’utilisation des transports en commun, la pratique du vélo, la marche, le sport, la convivialité.

Dessiner la ville de demain et la mettre en œuvre, c’est ce que nous faisons. Lyon sera plus fraîche, plus vivante, plus verte, respirable et adaptée, pour tous et toutes, peu importe son âge, sa forme ou son mode de déplacement quotidien.

Même si le tout voiture n’est plus l’horizon souhaité, son utilisation reste nécessaire pour certains usages.

Que ce soit pour le futur aménagement de la Presqu’Île, de la rive droite ou de l’avenue des Frères-Lumière, des accès sont conservés. Les secours, les livraisons pour nos commerces, l’accès pour les personnes à mobilité réduite ou encore les professionnels du dépannage ou de l’entretien feront partie intégrante de la vie ce ces quartiers et auront leur juste place. De plus, les professionnels bénéficieront de tarifs spécifiques et de places dédiées pour maintenir la dynamique économique.

Cette juste place se donne à voir dès maintenant. A Lyon, la voiture n’étant plus le moyen de transport le plus utilisé, nous réaménageons la voirie pour que chacun puisse l’utiliser en toute sécurité. Là est l’objectif de l’abaissement de la vitesse à 30 km/h. Depuis deux ans, les résultats sont probants : entre 2019 et 2023, c’est -37 % d’accidents, dont presque -50 % impliquants des piétons. Pour les cyclistes, le nombre d’accidents est également en baisse alors que la pratique du vélo est en augmentation. Les pistes cyclables participent au meilleur partage de la route et à l’augmentation de ce mode de déplacement. La sécurité, une meilleure cohabitation ainsi que le respect de l’autre, c’est ce que rendent possible la ville 30 et les voies réservées aux vélos.

La ville se transforme et nous la préparons pour l’avenir. La mobilité de demain nécessite de rééquilibrer l’espace public pour qu’il soit confortable et sécurisant pour tous les modes de transports. Et de ce fait, nous agissons en faveur du bien-être et de la santé de ses habitants et habitantes. Là est le sens de notre engagement politique.

Nous le poursuivons.

Gautier Chapuis et Philomène Récamier, co-président-es du groupe Les Ecologistes

lesecologistes@mairie-lyon.fr

* **Lyon en commun :**

Lyon, un bon spot pour les seniors !

Cet été encore, la canicule sera au rendez-vous. Une réalité qui impacte grandement les seniors et participer à isoler socialement les plus âgés d’entre nous. C’est pourquoi, depuis un an, nous construisons, en lien étroit avec les équipes du CCAS, un réseau de Spots Seniors offrant des lieux de convivialité en complément des dispositifs existants (appel de courtoisie, conseil des aînés, parcours frais, gratuité des musées…).

Portés par des partenaires associatifs et installés dans les locaux souvent rafraîchis, les Spots Seniors proposent des activités et diffusent toutes les informations utiles aux seniors et à leurs proches.

Inaugurés dès 2023, dans le 4e, 6e, 7e et 9e arrondissements, ils ouvriront partout ailleurs cette année. Notamment en Presqu’Île au sein de l’ancienne école Lévi-Strauss qui renouera ainsi avec une utilité sociale comme nous nous y étions engagés. Ce spot sera mutualisé entre le 1er et le 2e arrondissement et ouvrira dès le mois d’octobre prochain.

Pour découvrir votre Spot Senior, intégrer un Conseil des aînés ou bénéficier d’un appel en cas de canicule, prenez attache auprès de votre mairie d’arrondissement.

Alexandre Chevalier et David Souvestre, co-présidents du groupe Lyon en commun

lyonencommun.elus@gmail.com, lyonencommun-elus.fr

* **Socialiste, la gauche sociale et écologique :**

Protégeons nos services publics :

En février, le Gouvernement annulait 10 Mds€ de crédits pour 2024. Le déficit en 2023 donne le tournis : 5,5 %, un niveau jamais atteint hors crise. Depuis, le ministre déclare que tous devront « faire des efforts », sous-entendu sur les dépenses sociales et les collectivités territoriales. Les plus précaires, aussi, puisque le Premier ministre annonce vouloir encore réformer les règles de l’assurance chômage.

Les 10 milliards d’économies annoncées en février concernent malheureusement principalement notre avenir : l’éducation et l’adaptation au changement climatique.

Or à Lyon, nous œuvrons au quotidien pour préparer et adapter notre territoire à l’avenir, à assumer des politiques sociales que l’Etat délaisse.

Il est temps que le Gouvernement revienne sur cette politique fiscale mortifère conduisant à la dégradation de nos services publics, entraînant toujours plus de misère et de casse sociale.

À Lyon, c’est ce que nous refusons, nous agissons pour toujours plus de service public pour les Lyonnaises et les Lyonnais.

Sandrine Runel, présidente du groupe Socialiste, la gauche sociale et écologique

# Opposition

* **Droite, centre et indépendants :**

Des voies se ferment, la ville s’enferme :

Aller de l’est à l’ouest, va devenir un parcours du combattant ! De la fermeture de la montée du Chemin-Neuf à celle de la rue Grenette sans oublier les modifications apportées sur l’avenue des Frères-Lumière ou la route de Vienne, circuler à Lyon en voiture va devenir extrêmement compliqué. Comme souvent en France, nous passon d’un extrême à un autre : du tout-auto à plus aucune auto. La solution doit être médiane, sans minimiser les impacts des décisions.

Si certains vont trouver un bénéfice, ce n’est pas le cas de la grande majorité des Lyonnais et des Grands-Lyonnais. Vélos et transports en commun ne sont pas une solution unique et adaptée à chacun.

Indubitablement, un report de trafic se fera sur d’autres axes générant bruit et pollution.

N’oublions pas que Lyon est le ville-centre de la Métropole mais aussi de la Région accueillant ainsi nombre de visiteurs extérieurs. Des sites comme Fourvière attirent 2,5 millions de touristes par an.

Nous ne pouvons pas « bunkeriser » Lyon en favorisant un repli sur soi contraire à notre tradition d’accueil et d’ouverture sur l’extérieur. Quel paradoxe avec le concept de ville hospitalière affiché par la majorité !

Le public de nos grandes institutions culturelles est majoritairement non lyonnais. La Presqu’Île est le premier pôle commercial de l’agglomération. Le Maire de Lyon et le Président de la Métropole ne peuvent ignorer ces éléments et mettre en danger l’existence de nos commerces indépendants par des décisions dogmatiques.

Il faut dès lors engager un dialogue visant à développer des projets prestant l’âme de Lyon tout en répondant aux impératifs économiques, sociaux et environnementaux. Telle est notre vision de la conduite des affaires de la ville.

Pierre Oliver, président

1 rue de la République, 69001 Lyon

groupedcl@mairie-lyon.fr

Tél. 04 78 30 87 38

* **Pour Lyon :**

Cité Jardin : réhabilitation entre « flou artistique » et « clair-obscur » :

Il s’agit d’une opération urbaine très attendue à Lyon ces dernières années : réhabiliter les 556 logements de la Cité Jardin et y proposer un cadre de vie renouvelé. La Ville de Lyon étant propriétaire, elle est responsable de ces travaux.

En 2020, quand les Verts arrivent aux affaires, un plan achevé les attend sur leur bureau. Lorsque, 4 ans plus tard, ils dévoilent ce qu’ils prévoient pour la Cité Jardin, le dossier initialement ficelé se trouve plutôt vide de contenu : à peine 60 logements seront réhabilités d’ici 2028, l’accès à l’’Arène » sera réorganisé et le site ouvert sur le parc du Château des Mères. Le constat interroge d’autant plus que des incertitudes pèsent sur la capacité de l’exécutif à mener à bien la réhabilitation : sur les 50 M€ nécessaires, la majorité a réduit sa participation de 5 à 3,6 M€ et se dit incertaine pour les financements restants. Avec les conclusions d’une « concertation » qui ne sont consultables nulle part, le projet oscille donc entre « flou artistique » et « clair-obscur ». Les riverains devront encore attendre la réhabilitation qu’ils méritent.

Yann Cucherat et les élus du groupe Pour Lyon

Pourlyon69@gmail.com

* **Progressistes et républicains :**

La participation citoyenne est nécessaire :

L’évolution de l’accueil périscolaire est un sujet complexe très impactant pour les familles et les enfants. C’est un sujet qui nécessite une véritable approche à la fois pédagogique, transparente et ouverte avec les professionnels, les parents d’élèves et l’ensemble de la communauté éducative.

Une fois de plus, la majorité municipale a fait preuve d’un manque de méthode flagrant dans la nécessaire co-construction de toute volonté d’évolution, proposant au Conseil municipal un projet présenté comme concerté et collectivement validé alors qu’il ne l’était pas.

Nous les avons alertés sur l’erreur que représentait un passage en force et leur avons demandé de recevoir l’ensemble de la communauté éducative pour surmonter les points bloquants de cette nouvelle organisation.

Une fois de plus, nous avons essuyé une fin de non-recevoir.

En termes de participation citoyenne, il y a définitivement un écart entre les paroles et les actes.

Georges Képénékian, Béatrice Gailliout, David Kimelfeld, Laura Ferrari

progressistes.republicains@gmail.com

Fouziya Bouzerda

Texte non parvenu

# BD – C’EST EN BULLES

# Le retour du Roi

Bande dessinée de 13 cases

Note du transcripteur :

« La BD est composée de 13 cases.

Dans cette BD, nous allons découvrir les secrets de la statue équestre de Louis XIV.

Il y a deux personnes principales. Une jeune fille et un jeune garçon.

Didier Repellin, architecte en chef des monuments historiques fait partie également de la BD. »

Case 1 :

Sur cette image nous apercevons les deux jeunes sur la place Bellecour dans le deuxième arrondissement de Lyon, devant la statue de louis XIV.

Nous sommes fin mai 2024.

En arrière-plan nous distinguons des bâtiments ainsi que la cathédrale Saint Jean Baptiste.

Il y a un beau ciel bleu.

La jeune fille explose de joie et sautille devant la statue en criant :

« Il est revenu, il est revenu ! »

Le garçon s’arrête brusquement est dit : « qui ça ? »

La fille précise : « ben Louis XIV »

Case 2 :

Sur cette case les deux jeunes sont l’un en face de l’autre et s’observent.

Le garçon s’interroge : « Louis XIV est revenu ? »

La fille répond avec un bras lever et le poing fermer de l’autre bras : « oui, enfin sa statue. » Le chef-d’œuvre du sculpteur Lemot.

Case 3 :

Les ados sont toujours sur la place Bellecour devant la statue.

En premier plan nous apercevons la fille et le garçon regardant la statue dans l’ombre.

En arrière-plan nous voyons une haie et des bâtiments éclairés.

Le garçon montre du doigt la statue et s’exclame : « ah oui, il est remonté sur son socle. »

Case 4 :

Sur cette case c’est une vue du dessus.

On y voit en premier plan le haut de la tête de louis XIV et en second plan les deux jeunes en contrebas.

Ils ont tous les deux les bras levés.

Le garçon questionne la jeune fille : « mais où était-il passé ? »

La jeune fille affirme : « Il était sous la grande tente blanche, place Bellecour. Souviens-toi, on à visité le chantier avec le centre de loisir. »

Case 5 :

Sur cette image prise quelques semaines plus tôt, nous apercevons un autre angle de la place Bellecour avec en arrière-plan une vue sur la colline de Fourvière avec sa tour métallique et sa basilique.

Sur la place il y a des barrières de chantier qui entourent une grande tente blanche où se trouve la statue pour sa restauration.

Didier Repellin explique aux deux jeunes ainsi qu’à leurs camarades du centre de loisir : « ce chef d’œuvre du sculpteur François-Frédéric Lemot date de 1925. Il s’agit de la deuxième version de ce monument. Une première statue, du sculpteur Martin Desjardin est inaugurée en 1712 et a été détruite à la révolution, en 1792, pour être transformée en canons. »

Case 6 :

Sur cette case nous apercevons le guide touristique qui montre aux ados en face de lui une image de la statue.

En arrière-plan les barrières de chantier.

L’architecte continue ses explications : « la statue est inspirée de celle de l’empereur Marc Aurélie à Rome, Louis XIV est représenté à la romaine, sans étriers. »

Case 7 :

Sur cette image on distingue la statue dans son entièreté.

Des informations sur celle-ci sont visibles : la statue fait pèse 9 tonnes, le cavalier pèse 3 tonnes et le cheval 6 tonnes.

Posé sur une dalle en marbre de carrare de 15 tonnes et posé sur un socle de 40 tonnes.

En arrière-plan : toujours ce beau ciel bleu.

Didier Repellin ajoute : « on a constaté des fissures sur la dalle et entamé des travaux de restauration. »

Case 8 :

Dans cette case l’architecte et le jeune garçon se trouve en haut d’un échafaudage à hauteur du haut du socle de la statue.

Sur le côté droit de la photo au-dessus de la barrière de chantier, nous apercevons le sommet de la cathédrale Saint Jean Baptiste.

L’architecte ajoute : « on a donc enlevé la statue, fait venir un marbre d’Italie, que l’on a poli, pour accueillir la statue. »

Case 9 :

Sur cette image Didier Repellin se trouve devant Louis XIV qui est posé sur un tréteau.

Didier Repellin pointe son index sur le cavalier et informe : « ici, sous la tente, on restaure la statue en bronze de l’extérieur et de l’intérieur, car elle est creuse. »

Case 10 :

Sur cette image nous apercevons en premier plan le cheval posé également sur un tréteau et en arrière-plan le cavalier. En haut de l’image on observe l’armature de la tente.

Didier Repellin continue ses explications : « à l’intérieur de la tête, du cheval, on a trouvé un tube fermé. On ne l’a pas ouvert, car on sait ce qu’il contient, le discours d’inauguration de la statue, dont une copie est conservée aux archives municipales. »

Case 11 :

Dans cette case se trouve au premier plan Didier Repellin qui montre la photo de la statue.

En arrière-plan nous apercevons le cheval en pleine restauration.

Un ouvrier est debout et un autre se tient sur un échafaudage adossé au cheval.

La scène se déroule toujours sous la tente.

L’architecte continue avec l’index pointé vers le haut : « dans les années 60 lors de la construction du parking sous la place, on avait retrouvé, au pied de la statue, un véritable trésor avec des pièces d’or etc… »

Case 12 :

Sur cette image nous avons une vue de haut plongeant sur la place Bellecour avec au centre la statue de Louis XIV.

Les deux jeunes se trouvent à l’arrière de la statue, nous apercevons également des passants et des arbres.

La jeune fille affirme avec un bras levé : « mais avec le retour de la statue on va surtout retrouver un des plus grands trésors de Lyon. »

Case 13 :

Dans cette dernière case nous voyons la statue dans son intégralité et de profil sur la place Bellecour.

Les deux ados se trouvent en dessous de la queue du cheval.

La jeune fille les deux bras tendus vers la queue s’exclame : « les rendez-vous sous la queue du cheval. »

**Sans vous, Lyon ne sera pas si protectrice**

**La ville recrute**

**Rejoignez-nous !**

**Toutes nos offres sur lyon.fr**

**Ville de Lyon**